5 centimes

La Petite Gironde

ÉDITION DU MATIN

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.867

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

SAMEDI 11 DECEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente.
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
(1re Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
(2e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
Annonces	dernière page (dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers... (sept col. en 7)	7f
Réclames	d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'adresser pour les annonces : à Bordeaux, Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. — à Paris, Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	8f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Étranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

LES CONVOIS LANDAIS

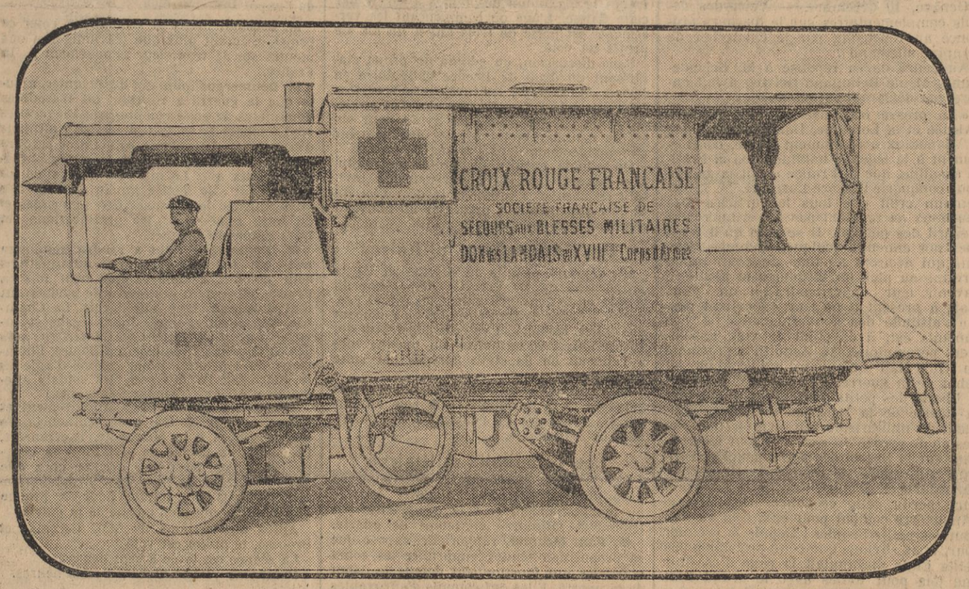

Voiture offerte par les communes de l'arrondissement de Saint-Sever, la « Petite Gironde » et les familles Boulart, de Vangel, Lassalle, Labrouche, Coyola, Laharagne, Petit — Photo PETITE GIRONDE

Pour la France intellectuelle

Un lecteur de la *Petite Gironde*, qui se qualifie « vieil et très modeste universitaire primaire », m'écrit au sujet de mon dernier article.

Il adhère à ma thèse sur la nécessité pour tous les membres de l'Université de travailler à la reconstitution de l'armée intellectuelle de la France, décimée par la guerre. Il déclare que « l'Université tout entière n'est pas indifférente aux grands problèmes que crée la guerre, et que, de tout temps, quoi qu'on en ait dit, les primaires qui ont compris et accompli leur mission sans un idéal très élevé ne constituent qu'une infime minorité »; puis il ajoute : « Mais pour ma part, actuellement, je serais heureux d'entendre formuler bien haut, *les moyens* mis à la disposition de tous nos écoliers pour leur permettre de « prendre leur essor ». La théorie est admirable en toute chose, mais il faut nécessairement la pratique, et *les moyens* font partie de la pratique. Malheureusement, nous primaires, nous n'avons sur les bancs de nos écoles rurales et même urbaines que des déshérités de la fortune, qui n'ont pas, à mon sens, le principal et le premier *moyen* « de prendre leur essor », d'où impossibilité absolue pour eux de devenir secondaires et peut-être même supérieurs, des savants ».

Cet « universitaire primaire » va au-devant de ma propre pensée et me précède dans la voie où j'avais l'intention de m'engager aujourd'hui. Je vais essayer de répondre à ses légitimes préoccupations.

Je n'ai jamais laissé échapper une occasion de m'élever contre l'interprétation erronée qu'a reçue dans l'application l'idée inspiratrice des bourses d'enseignement secondaire. Établies pour permettre aux enfants intelligents, mais pauvres, d'acquérir, au profit de la société, une instruction qui leur était interdite par l'insuffisance de fortune de leurs parents, ces bourses sont insensiblement devenues comme une sorte de récompense accordée à des fonctionnaires pour leurs services ou leurs complaisances. L'examen réglementaire n'était le plus souvent qu'une formalité et même un trompe-l'œil; ses effets disparaissaient devant des considérations de fortune, de situation, de recommandations et — pourquoi ne pas le dire ? — de faveur dans une multitude de cas.

J'ai dénoncé à diverses reprises le caractère abusif de cette pratique et montré la stérilité de ses résultats. J'estime que, dans les circonstances actuelles, en présence des besoins immédiats créés par la guerre, elle ne saurait être maintenue et qu'il faut demander à une réforme radicale du système les moyens de combler les vides immenses creusés dans les rangs de la France intellectuelle.

Il faut cependant prendre garde de tomber d'un excès dans l'autre et de se laisser séduire par le mirage de certaines formules illusoires et décevantes. Je crois, par exemple, que ce serait aller à l'encontre du but poursuivi que de vouloir, comme le réclame mon correspondant, en application du programme de Lakanal, que l'Etat assure gratuitement à tous les enfants l'enseignement à tous les degrés, ce que d'autres appellent « l'instruction intégrale ».

La société doit à tous *l'indispensable;* de là, l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. Ce devoir rempli vis-à-vis des individus, c'est de l'intérêt collectif qu'elle doit uniquement s'inspirer dans la distribution de ce qu'on peut considérer comme *le superflu.*

Appeler tous les citoyens à poursuivre leurs études au delà du cycle tracé par les programmes de l'école primaire, ce n'est pas élever le niveau intellectuel du pays, c'est abaisser l'enseignement secondaire et, par suite, l'enseignement supérieur, à la portée d'une multitude de médiocres incapables de s'en approprier la substance et d'en faire bénéficier le pays; c'est créer des confusions inextricables entre le savoir et les apparences de savoir; c'est multiplier les « fruits secs » et jeter un véritable trouble dans l'activité nationale. J'ajoute que les ressources financières de la France ne lui permettraient pas de faire face aux dépenses colossales nécessitées par une organisation de ce genre.

Dans la répartition de l'enseignement plus loin que l'école primaire, l'Etat — en ce qui le concerne, car la liberté des citoyens ne saurait être contestée — doit uniquement considérer les avantages que recueillera la société de l'appui qu'elle aura prêté à tel ou tel de ses enfants. Il doit distribuer cet enseignement dans la mesure où chacun est capable de le recevoir et d'en profiter, choisir avec discernement les sujets auxquels il le réserve, surveiller leurs efforts, contrôler leurs progrès, les arrêter ou les pousser suivant les résultats constatés.

Pour en revenir au point précis que j'ai voulu mettre en évidence, j'estime que le système des bourses telles qu'elles sont attribuées étant condamné comme insuffisant, comme inopérant au point de vue du recrutement des carrières libérales, il y a un moyen simple, pratique, efficace et d'une indiscutable justice de découvrir, dans les rangs de la démocratie, les intelligences que l'intérêt social nous oblige à faire valoir et de leur donner toutes les facilités possibles pour se développer et devenir productives.

Établissez chaque année, suivant les besoins, et d'après des règles à déterminer, un concours auquel pourront prendre part tous les enfants des écoles primaires que l'insuffisance de fortune de leur famille tient à l'écart des lycées. Décidez que, sans autre condition, sans autre influence que celles de leurs notes, les lauréats de ces concours seront appelés à suivre les cours de l'enseignement secondaire, dans l'ordre de leur classement. Suivez-les sur les bancs du lycée, exigez qu'ils tiennent les promesses qui découlent de cette première épreuve; renvoyez ceux qui par paresse ou par insuffisance ne vous paraîtront pas devoir s'assimiler utilement cet enseignement; mais pour les autres, ne vous arrêtez pas là.

Vous les avez sortis de l'ombre. Vous les avez arrachés à leur milieu, ce n'est pas pour les abandonner à mi-chemin, en proie à toutes les difficultés, exposés à toutes les déceptions, à toutes les misères des déclassés.

Si la société veut tirer profit des intelligences qu'elle a commencé à développer et à meubler, elle doit aller jusqu'au bout dans l'accomplissement de son œuvre.

Que les jeunes gens qu'elle a pris sous son égide se destinent aux grandes écoles, qu'ils veuillent être des professeurs, des écrivains, des médecins, des avocats, des artistes, des savants, elle doit les aider, elle doit leur continuer, dans l'enseignement supérieur, l'appui qu'elle leur a donné dans l'enseignement secondaire.

Voilà le *moyen* simple, logique, équitable, productif ! Voilà l'œuvre urgente qui, dans notre démocratie, sollicite l'activité vigilante de l'Université pour réparer au plus tôt les maux de la guerre, pour rendre à la France intellectuelle son éclat, sa puissance et sa grandeur !

Ferdinand REAL.

L'Œuvre du Convoi landais

Il fallait le patriotisme de Francis Planté, son art et son admirable talent mis avec un inlassable dévouement au service de l'œuvre, pour fonder le Convoi auxiliaire landais d'ambulances automobiles.

Les Landais ont répondu au vibrant appel de leur illustre compatriote; la souscription ouverte a produit plus de 100,000 francs, et aujourd'hui des voitures radiologiques, de stérilisation, de douchage, de lavage, de séchage sont à la 5e armée, celle qui compte la plupart des régiments du 18e corps.

M. le baron de Ravignan, délégué de l'œuvre, a été chargé de la formation du convoi. Son activité clairvoyante a eu raison des difficultés d'organisation, le matériel aussi complet et perfectionné que possible est appelé à rendre des services considérables.

Le personnel du convoi a été recruté tout entier parmi nos compatriotes : le personnel militaire a été mis à la disposition du convoi par une décision ministérielle; les chauffeurs sont MM. Louis de Muret, maire de Frêche; Garrelon, négociant à Mont-de-Marsan; Dané (Canenx); Dupourqué (Cazères-sur-Adour); Comoy, d'Arodes de Peyriague; les convoyeurs : MM. Bordas, Rongau, instituteurs. Les convoyeurs civils, volontaires dispensés d'obligations militaires, sont : MM. F. Blanchy, Nivard, directeur du *Journal des Landes;* Darricau (Hagetmau); de Lussy (château de Juliac); Lageste, fabricant de chaussures (Dax).

Le ministère de la guerre a donné au Convoi les châssis; l'intervention de MM. Milliès-Lacroix, sénateur, et Damour, député, a contribué à ce don. L'autorité militaire prend à sa charge l'entretien et les fournitures des automobiles.

Le Convoi a été remis à la Croix-Rouge, Société française de secours aux blessés militaires; elle en assurera le fonctionnement pendant la guerre, moyennant une subvention forfaitaire. Les convoyeurs civils portent l'uniforme de la Croix-Rouge et ont rang d'officier.

L'œuvre du Convoi landais est généreuse, elle sera très utile. Combien de soldats seront sauvés ou guéris grâce à elle. Combien seront préservés de la maladie. Elle honore à la fois ceux qui l'ont conçue et ceux qui, dans un magnifique élan de générosité patriotique, du plus humble au plus élevé, sont venus porter leur obole.

Malaise...

Nous n'avons pas toujours approuvé les formes de l'agitation parlementaire, et quand le contrôle de nos représentants a paru prendre le caractère d'une ingérence abusive, nous l'avons dit avec une courtoise fermeté.

Mais il semble qu'en refusant de répondre à l'interpellation de M. Emile Constant sur le haut commandement et en posant aussitôt la question de confiance, M. Briand, d'ordinaire si avisé et si sensible aux effluves de l'opinion, n'ait pas compris qu'il allait produire au Parlement et dans le pays une impression de gêne et de malaise...

Nul ne songeait à attaquer, encore moins à renverser le ministère. Le sentiment de la Chambre a pu se manifester clairement à plusieurs reprises sans que le vote final s'en trouvât influencé. Mais depuis de longs jours toute la presse, sous le couvert de la Censure, discutait la question du haut commandement posée par de récents décrets. Elle préoccupe l'opinion, qui se montre volontiers à son sujet nerveuse et irritable. M. Briand le sait, et il ne trouve pas une bonne parole à nous donner, pas une pilule à dorer...

La question n'aurait pas dû être posée ? Elle ne pouvait pas ne pas l'être; une fois posée, elle appelait une de ces réponses dont on trouverait bien l'analogue dans la carrière parlementaire de M. Briand. M. le Président du conseil est assez maître de sa parole, comme l'a dit M. Chaumet, pour ne pas dire autre chose que ce qu'il est utile et prudent de dire. Nous nous serions contentés de demi-confidences. L'orateur aurait laissé deviner le reste. Mais à l'heure que nous vivons et où les responsabilités sont si lourdes, ne rien nous dire du tout sur ce haut commandement d'où peuvent dépendre à bref délai de si graves décisions, c'est vraiment trop peu.

Nous allons toujours demander à l'Angleterre des leçons de régime parlementaire. C'était le cas de se rappeler que le jour où la situation de lord Kitchener a pu paraître indécise, l'opinion et le Parlement anglais ont demandé des explications qui ont été aussitôt fournies avec une précision décisive. Le pays a été rassuré.

M. Briand est homme à tirer parti de l'aventure et à s'aiguiller sur une autre voie. Il fera appel aux ressources infinies de son éloquence pour trouver les paroles nécessaires, celles qui sans révéler les secrets d'Etat donneront au pays les assurances réconfortantes dont il a besoin sur des points qui lui tiennent à cœur.

Et si derrière ces paroles il sent la volonté d'agir et de réparer, dans la mesure du possible, les erreurs et les fautes d'hier, M. Briand peut compter sur la confiance de la nation aussi bien que sur celle des Chambres. Mais il y a des sujets, et la séance d'hier le prouve surabondamment, auxquels on ne pourrait sans danger appliquer trop longtemps le moratorium.

P. B.

Un Avion anglais a bien détruit un Sous-Marin allemand

Londres, 10 décembre. — Suivant un communiqué du bureau de la presse, l'Agence Wolff disait d'une part tenir de source autorisée qu'il était absolument faux qu'un aviateur britannique ait détruit un sous-marin allemand près de Middelkerke, comme le signalait le Communiqué du maréchal French, et d'autre part elle déclarait ensuite que, d'après un renseignement puisé à une source compétente, si un sous-marin avait été coulé, ce devait être un sous-marin anglais ou français.

Le bureau de la presse fait remarquer que les démentis de l'Agence Wolff ne sont pas officiels, mais que leur rédaction est faite de façon à donner l'impression qu'ils le sont et qu'aucun sous-marin allemand n'a été détruit, ce qui n'est pas le cas.

A MARSEILLE

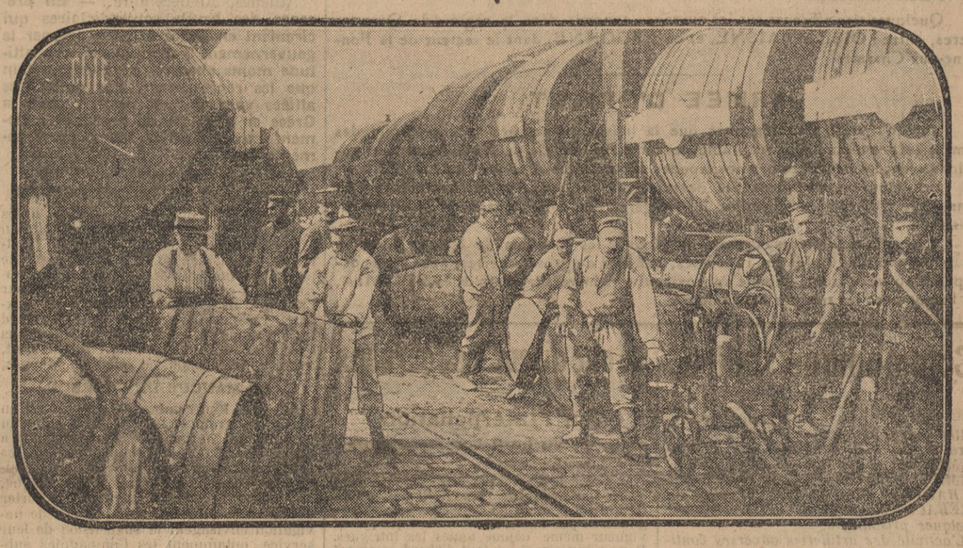

PRISONNIERS ALLEMANDS OCCUPÉS SUR LES QUAIS — Photo MANUEL

La Question des Loyers

Paris, 9 décembre. — La commission de législation civile et criminelle de la Chambre est saisie d'un projet et de propositions de loi relatifs à la question des loyers et à la résiliation des baux. Le gouvernement est d'accord avec la commission pour demander le vote rapide de la loi qui remplacera le régime des décrets moratoires, de façon qu'elle puisse être appliquée dès le début de l'année prochaine.

La Chambre syndicale des propriétés immobilières de la ville de Paris et l'Union de la propriété bâtie de France ont, dans une récente séance privée, émis le vœu que la dizaine de décrets « accordant des délais aux locataires pour l'exclusion de leurs obligations ne soient pas renouvelés, sauf en ce qui concerne les locataires effectivement présents sous les drapeaux ou les familles de ceux qui sont décédés au cours des hostilités ».

Les propriétaires demandent en second lieu que tout loyer non payé à l'échéance produise de plein droit des intérêts moratoires au taux légal; que la procédure relative au paiement pur et simple des loyers auxquels le locataire n'oppose que la demande du délai de grâce de l'article 1244 du Code civil soit dispensée de timbre et d'enregistrement devant toutes les juridictions; que le juge compétent pour statuer sur ces demandes et accorder des délais aux locataires soit le juge du lieu où se trouve l'immeuble loué.

Les propriétaires ont analysé le texte de la commission et ont proposé une nouvelle rédaction qui n'en diffère pas essentiellement. Ils font remarquer qu'« ils ne sont pas des doctrinaires intransigeants » et qu'« ils admettent une dérogation à la rigueur des principes si elle est limitée aux victimes de la guerre ».

LA MOBILISATION

suspend toutes les poursuites

Paris, 9 décembre. — La septième chambre, saisie d'une demande d'indemnité pour brusque congédiement formée par un employé de commerce contre son patron, mobilisé, a décidé que dans aucun cas une poursuite ne pouvait être engagée contre un mobilisé, même s'il s'agit, comme en l'espèce, du patron d'une maison de commerce restée ouverte malgré le départ de son chef.

LA LUTTE POUR GORIZIA

LA BATAILLE D'OSLAVIA

DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL

Vérone, 9 décembre.

« Nous sommes devant la conque de Gorizia », disait, il y a quelques jours, le bulletin de Cadorna. Ces simples paroles montrent à l'évidence le résultat obtenu; mais elles ne nous donnent aucune idée de la rude bataille qui se déroule depuis si longtemps sur toute une série de petites collines, d'une centaine de mètres de hauteur en moyenne, et parmi les maisons des petits villages qui peuvent être considérés comme les faubourgs avancés de Gorizia. Les blessés, qui, après les premiers soins dans les ambulances du front, sont transportés dans les hôpitaux des jolies villes de la Vénétie, limitrophes de la ligne de bataille, ont encore dans les yeux l'excitation et la frénésie de la lutte formidable à laquelle ils ont participé; dans leur regard brille encore toute l'ivresse de la victoire, si chèrement conquise.

∴

C'est surtout autour d'Oslavia et au Calvaire de Podgora que la bataille a pris des proportions épiques. Les positions ont été conquises, perdues, reprises et maintenues contre les meilleures et les plus féroces parmi les troupes de François-Joseph. Les Croates dalmates et les Honveds de la Basse-Hongrie se sont faits faucher par milliers avant de céder du terrain. Ces soldats combattent par un atavique instinct guerrier de sauvages. Ils ne sont poussés ni par l'amour de la double monarchie, ni par l'affection de leurs officiers, mais par une haine savamment entretenue en eux contre tout ce qui est italien et latin. Ces troupes sont très fortes, d'une ténacité infatigable, et douées d'un grand mépris de la mort. Seulement, l'ardeur de la jeune armée italienne, consciente de ses aspirations nationales, sait en avoir raison et en briser la résistance par sa bravoure héroïque.

A Oslavia, la bataille pour la possession du village durait depuis le 27 octobre. Nos alliés, dans la première phase de la lutte, réussirent à occuper la position, en chassant l'ennemi de maison en maison et du « Château », où la mêlée fut désespérée. On dut le prendre d'assaut, entrant par les fenêtres, combattant avec des bombes à main et les crosses de fusils : on se poursuivait à coups de revolver dans les chambres, dans les cours, sur les escaliers, sur les toits. On se massacra jusqu'au soir, lorsque les ennemis battirent en retraite, abandonnant de nombreux prisonniers. Les Italiens purent alors atteindre la colline d'où on domine la plaine de Gorizia; mais ils durent ensuite se grouper en arrière, la liaison entre les différents détachements n'étant pas encore complète.

Les Autrichiens revinrent à l'assaut deux, trois, cinq fois; mais l'héroïque brigade d'Oslavia sut résister superbement. Alors, pendant deux jours, l'ennemi parut se résigner à son sort. Son calme apparent ne cachait que la préparation d'une forte offensive. La nuit du 12, des milliers et des milliers d'hommes montèrent de tous côtés à l'assaut des positions qu'ils avaient perdues. Les mitrailleuses italiennes en firent un carnage épouvantable et les obligèrent à se retirer. Mais la nuit suivante, l'assaut fut répété. Nos alliés, exténués par l'insomnie, le froid et surtout devant la disproportion entre leurs forces et celles des ennemis, qui avaient encore obtenu des renforts, plutôt que de s'exposer à un désastre, se retirèrent. On dut abandonner, tout en combattant, les maisons d'Oslavia et reculer de plus d'un kilomètre. Cette nuit-là, les Autrichiens purent arriver jusqu'à quelques centaines de mètres de San-Floriano. S'ils avaient fait encore un dernier effort, la grande ligne de défense italienne aurait été brisée.

C'est à ce moment que la contre-attaque se déclancha avec une violence irrésistible. L'avance des Autrichiens fut enfin arrêtée. Les deux marées contraires s'investissaient avec des hauts et des bas d'un côté comme de l'autre. Il paraissait que devant la vague adversaire, qui déferlait toujours plus menaçante, la ligne italienne dût être submergée, lorsqu'on la vit, d'un bond surnaturel, se précipiter sur l'ennemi et le mettre en déroute.

Voilà que le terrain perdu il y a quelques heures est regagné; mais à l'aube on cesse l'assaut et les Autrichiens restent en possession de la poignée de maisons d'Oslavia, encore toutes fumantes, quoique la ligne italienne, qui s'arrête à deux cents mètres de distance, réorganisée et consolidée, les menace de nouveau.

∴

Le 20 marque la journée la plus glorieuse dans la bataille d'Oslavia, l'épreuve la plus dure pour la division X...

La nuit est employée fiévreusement dans les préparatifs pour la lutte suprême. On voit sortir silencieusement, mais crânement, avec leurs tubes de gélatine, les « compagnies de la mort », dans lesquelles ont voulu volontairement entrer les sujets des terres irrédentes et les plus fougueux révolutionnaires, les syndicalistes et les farouches antimilitaristes de jadis.

Les fusiliers se rendent jusqu'au pied de la colline, à laquelle ils devront donner l'escalade. Les forces attaquantes sont séparées en trois colonnes : celles du centre et de droite marchent tout de suite à fond; celle de gauche viendra compléter la victoire. Toutefois, ce n'est qu'au soir que la victoire de nos alliés sera définitive. En effet, les Autrichiens, qui ont envoyé contre leurs plus grands ennemis leurs troupes les plus braves, résistèrent opiniâtrement : pendant toute une journée, ce ne fut qu'une suite ininterrompue de tranchées prises, perdues et reconquises, de maisons conquises, abandonnées et capturées de nouveau; d'assauts à la baïonnette repoussés par d'autres assauts encore plus formidables, de phalanges de bombardiers arrêtés par de vrais rideaux de bombes à main. Enfin, avant la nuit, la lutte se dessinait tout à fait en faveur des Italiens, et leurs adversaires abandonnaient le terrain, qui était littéralement couvert de leurs morts et blessés. Puis, ayant voulu corriger l'issue de la bataille par un dernier soubresaut de résistance et de contre-offensive, les Autrichiens perdirent aussi plusieurs centaines de prisonniers.

Depuis lors, la bataille continue encore sans trêve. Les Autrichiens n'ont pas renoncé à la perte d'Oslavia et à la côte 188, toute proche, et renouvellent leurs attaques avec pour unique résultat la perte de beaucoup de monde. Ces positions sont désormais gardées très solidement par nos alliés, qui élargissent toujours davantage le terrain conquis.

Plus à l'ouest, les Italiens ont atteint le sommet du Calvaire, qui est considéré comme la clé de la défense septentrionale de Gorizia.

Gorizia, avec ses blanches maisons, est désormais à portée de fusil.

UN ESPION

ARRÊTÉ EN SUISSE

Genève, 10 décembre. — On vient d'arrêter à Bâle un nommé Haas, fabricant de tonneaux à Muttenz, prévenu d'espionnage pratiqué au service de l'Allemagne. Haas occupe une position assez en vue. La police avait trouvé dans les papiers d'un espion récemment arrêté des documents compromettants et avait été mise en éveil, en février, par les voyages que Haas faisait en Allemagne.

Haas est un Allemand naturalisé Suisse depuis quelques années. D'après les renseignements recueillis à Berne, il transmettait des lettres venues de France au lieutenant Mikal, Allemand, qui habitait Bâle avant la guerre, et qui est actuellement au bureau des renseignements militaires de Loerrach, véritable agence d'espionnage.

NOS PERMISSIONNAIRES

— ...Et la mitraille pleuvait toujours !... Tout à coup, le commandement : « En avant !! Chargez !!! »
— Hippolyte, fais attention au Saint-Honoré...

(Dessin de Mars-Trick). Reproduction d'un dessin de LA BAIONNETTE.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 11 décembre 1915

(55)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

Elle se coucha, pleine de résolutions sages. Elle n'irait pas à la gare de Lyon, elle saurait se garder, se défendre fièrement contre un homme dont elle ignorait tout, le cœur et le caractère, le passé et les intentions. Se laisserait-elle prendre au piège vulgaire du beau physique, succomberait-elle à l'invariable séduction ?...

Elle s'endormit, sûre du contraire.

Le dimanche matin, elle s'éveilla recueillie et tranquille, affermie. croyait-elle, dans cette sérénité intime que communique le sentiment du devoir. Maurice Armagnac n'existait plus pour elle; elle ne se préoccupait pas plus de la promenade à Yerres que s'il n'en avait jamais été question.

Toute la matinée, elle vaqua dans son petit intérieur, affairée, à ses rangements ordinaires, sans même regarder la pendule, la jolie pendulette en bois ouvragé qui avait récemment parachevé le luxe de son logis.

A midi sonnant, elle se mit à table, devant son couvert dressé sur une serviette gaîment ramagée de rouge, et pour la première fois, elle songea qu'on est bien ainsi, toute seule chez soi, dans sa petite chambre ornée à force d'économies laborieusement réalisées, et où l'on est sa maîtresse, sans exigences d'aucune sorte à satisfaire...

Eternel mystère de l'âme humaine et de ses inextricables complexités ! Comme la demie tintait, d'un timbre harmonieux et grave qui semblait scander chaque fois l'importance du temps, Françoise se dressa brusquement, les yeux un peu fous, avec la notion que quelque chose lui manquait, quelque chose d'irretrouvable qui s'en irait, si elle le laissait échapper, pour ne plus revenir !...

Encore quelques minutes, et il serait trop tard. Sagesse, résolutions, douceur intime du chez soi, fierté d'une sage indépendance, tout cela s'envola, se dispersa avec la violence de fétus balayés par l'ouragan.

Précipitamment, elle coiffa son chapeau, enfila sa jaquette, bondit dans l'escalier, fila comme un météore devant la loge de M. et Mme Pinchard, qui écarquillèrent les yeux avec stupéfaction, sans bien discerner quel genre de phénomène passait ainsi en trombe, et avisant un fiacre, y sauta, — fait inouï, qui traduisait le bouleversement à son comble chez une personne habituée à ne prendre le « Métro » que dans les cas d'urgente nécessité, — pour se faire conduire à grande allure à la gare de Lyon.

Elle y arriva trois minutes avant le départ du train et aperçut Maurice seul sur le quai, debout, les sourcils froncés, près des portières déjà closes, dans une posture d'impatiente attente.

D'instinct, elle courut à lui. Il la poussa dans un compartiment, et tandis qu'il s'asseyait en face d'elle, qui tombait plus qu'elle ne prenait place sur la banquette, le coup de sifflet final retentit et le convoi s'ébranla.

Françoise, essoufflée, n'avait pas dit un mot. Bien qu'il n'eût pas le même motif de se taire, son compagnon ne paraissait pas plus loquace. Il regardait au dehors d'un air sombre, avec la mauvaise humeur d'un homme que tout contrarie, parce qu'il est d'accord avec sa consience...

Craintive, Françoise le considérait, et son silence se prolongea. Toutefois, quand elle respira mieux, ayant complètement retrouvé son haleine, elle se hasarda à questionner :

— Et... et les autres ?... Ils ne sont pas venus ?...

— Romain et Clara sont allés à Meudon, selon l'intention initiale de cette dernière, repartit-il brièvement. Vous n'ignorez pas que mademoiselle Mouchot aime à faire prédominer son avis et revient toujours à ses idées... J'ai voulu, en vous rejoignant à la gare, vous épargner le double déconcertement de l'absence générale et d'une vaine attente...

Il évitait de rencontrer son regard, et elle eut l'impression fugitive que ce n'était pas là toute la vérité, qu'il ne se trouvait seul avec elle que par suite de la complicité de Clara, acharnée à la chute de cette innocente qui l'irritait à ses côtés...

Un spasme d'angoise tordit le cœur de la jeune fille. Ainsi, Marc avait raison, hier soir, et elle courait, par son imprudence, au-devant du danger qu'il lui eût fallu fuir à tout prix !...

Elle baissa la tête, en un muet et navrant abandon à la fatalité. Pour se sauver, à présent, il eût fallu trouver en soi l'énergie d'un coup d'éclat, déclarer hautement qu'on l'avait trompée, que les choses n'étaient pas convenues de la sorte et qu'elle allait descendre à la première station pour retourner à Paris !

Mais cela, c'était la rupture définitive, l'adieu sans merci à cet espoir d'amour qui illuminait sa petite vie triste.

Françoise ne s'en sentait pas la force. Un découragement infini lui soufflait de se résigner, de voir ce qui adviendrait, puisque, aussi bien c'était le seul parti raisonnable à prendre maintenant.

Le train avait dépassé les fortifications et traversait les localités suburbaines, déposant à chaque station, avec un grand cri de locomotive, des contingents de promeneurs avides d'air et de liberté champêtre.

Maurice et Françoise continuaient de se taire; leur compartiment ne désemplissait pas, et ils n'avaient le cœur, ni l'un ni l'autre, à dire de ces banalités qui s'échangent devant la foule anonyme.

A Montgeron, le jeune homme fit signe à sa compagne, et passant devant elle, lui donna la main pour descendre.

Elle le contempla avec gratitude; ce simple geste courtois lui épanouissait l'âme, et il lui sembla que le cher visage sévère s'éclaircissait imperceptiblement. Encore quelques minutes, et il ne lui en voudrait plus de l'avoir fait attendre, d'avoir tenté de se dérober à son impérieux désir.

La voiture qui fait la correspondance du chemin de fer stationnait près de la gare. Les deux jeunes gens y montèrent, et le lourd véhicule, quoique chargé de monde, s'engagea à bonne allure sur la belle route que longe l'Yerres, entre un épais rideau d'arbres aux ramures touffues.

Un ravissement gagnait Françoise. Elle n'était plus sortie de Paris depuis ce jour de l'automne précédent où elle était venue s'y réfugier, toute meurtrie encore de la mort affreuse du petit frère et de la cruauté raffinée de la seconde femme de son père.

Depuis tous ces mois, elle n'avait pas revu un coin de vraie campagne, aspiré une bouffée d'air qui ne charriât les mortelles poussières des usines ou les microbes empestés de l'énorme agglomération humaine dont la sensation auteur d'elle lui causait une sorte d'étouffement, et rien que ces beaux arbres, cette petite rivière chantante, rendant à sa nostalgie secrète l'illusion de la terre natale, de cette Picardie aux ruisselets clairs sous les somptueux ombrages, la pénétraient d'une joie légère qui amollissait son cœur.

A présent, Maurice la regardait, et il souriait doucement, d'un air de rêve qui le faisait très séduisant...

Au bout du pays, sur la petite place, tous deux descendirent, de même que les autres voyageurs, qui s'éparpillèrent çà et là.

Sans une parole, le jeune homme prit le bras de Françoise, le glissa sous le sien, et ils allèrent, d'un pas cadencé, vers les jeunes verdures qui semblaient les appeler.

Pour l'un comme pour l'autre, cette après-midi fut un songe divin. Ils marchaient, presque silencieux, pénétrés de la clémence du printemps, au long des sentiers où flottaient des parfums, les âmes éparses des innombrables fleurettes écloses de tous côtés, tandis qu'au-dessus de leurs têtes des myriades de nids gazouillaient. Ils marchaient, liés l'un à l'autre, souhaitant éperdument, à cette heure, que ce fût pour la vie, dans une gloire de jeunesse, de lumière et de chansons...

Françoise contemplait son dieu, qui ne disait rien, mais ne paraissait plus fâché, et elle était heureuse; elle vibrait comme une plante dans la fête enchantée du soleil !

Cependant, la température devenait insensiblement plus lourde, et vers le soir, sa limpidité radieuse s'altéra par degrés.

Bientôt, une pluie fine tomba, plus lourde et plus serrée de minute en minute, transperçant les feuillages et inondant les promeneurs, tandis qu'une série d'éclairs sillonnait le ciel menaçant et que, coup sur coup, de retentissants éclats de tonnerre semblaient faire trembler le sol jusqu'au fond.

C'était le premier orage de la saison qui se déchaînait avec violence. Trempés, les jeunes gens coururent à travers bois sans savoir où, insoucieux de toute direction et hantés seulement de l'espoir d'un abri.

Maurice avait jeté sa pèlerine sur les épaules de sa compagne, qu'il soutenait d'un bras. Françoise commençait néanmoins à se fatiguer, et sa petite figure pâlie, fréquemment cinglée au passage par les branches pesantes, chargées de gouttes d'eau, criait grâce, lorsque le jeune homme eut une exclamation de joie :

— Enfin !... Une maison !...

(A suivre).

495e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 10 Décembre (15 h.)

Au cours de la nuit, aucun événement important à signaler.

EN CHAMPAGNE, le combat à la grenade s'est poursuivi dans la journée d'hier. L'ennemi a été refoulé au delà de la crête au sud de Saint-Souplet.

Du 10 Décembre (23 h.)

Notre artillerie s'est montrée active au cours de la journée, notamment en ARTOIS, où nous avons réduit au silence deux batteries ennemies qui tiraient sur le Bois-en-Hache.

Quelques tirs efficaces sur les ouvrages ennemis dans la région de Quennevières, entre l'OISE et l'AISNE, et en ARGONNE, dans le secteur de la Fontaine-aux-Charmes.

ARMEE D'ORIENT

Lorsqu'il a été bien démontré que la liaison recherchée avec la droite des armées serbes n'était plus réalisable, le commandement a décidé d'évacuer les positions avancées occupées par nos troupes sur la CERNA et vers KRIVOLAK.

Les mouvements successifs de repli ont été effectués méthodiquement et sans grande difficulté, malgré que les Bulgares nous aient attaqués à plusieurs reprises.

A la suite de violents combats livrés dans les journées du 8 et du 9, et au cours desquels les Bulgares, repoussés, ont subi de grosses pertes, nous avons occupé un nouveau front, jalonné approximativement vers le cours de la BOJIMIA, en liaison avec les troupes britanniques.

Communiqué italien

Rome, 10 décembre.

Rencontres de petits détachements au nord de LEPPIO, dans la vallée du RIO CAMERAS (Adige), dans la vallée du CALAMENTO (torrent de Maso Brenta), sur le HAUT-CHIARZO et dans la vallée du SEEBACH. Nous avons fait à l'ennemi quelques prisonniers.

L'activité des artilleries adverses continue. Notre artillerie a dispersé des groupes de travailleurs et des colonnes de ravitaillement dans la vallée de SAN PELLEGRINO (Avisio).

Dans la nuit du 8 au 9 décembre, l'ennemi a essayé à différentes reprises de forcer nos positions d'OSLAVIA, sur les hauteurs au nord-ouest de GORIZIA. Chaque fois ces tentatives ont été immédiatement déjouées.

Un avion ennemi a lancé quelques bombes dans la vallée de la DOGNA. Il n'y a pas eu de dégâts.

Communiqué belge

Le Havre, 10 décembre.

Journée marquée par des luttes d'artillerie très violentes.

Nos batteries ont effectué des tirs heureux contre des rassemblements ennemis et ouvert le feu contre l'artillerie adverse, vers SPERMALIE, EESSEN et WOUMEN.

Dans la région de la MAISON DU PASSEUR, nos pièces de 75 ont réduit au silence les minenwerfer allemands qui avaient montré quelque activité.

Communiqué monténégrin

Le 8 décembre, malgré d'énergiques attaques de l'ennemi, nous l'avons repoussé partout et rejeté au delà de DUBOTCHITZA. Il a laissé de nombreux cadavres sur le terrain. Nous lui avons fait une centaine de prisonniers et pris des fusils.

Un aéroplane autrichien a lancé des bombes sur CETTIGNE sans résultat.

Le 9 décembre, un aéroplane autrichien a jeté plusieurs bombes à SCUTARI sur les casernes situées en dehors de la ville, sans atteindre son but.

Sur le front monténégrin, les Autrichiens ont lancé une proclamation à l'adresse de l'armée et de la population monténégrines pour leur conseiller de ne pas persister dans leur résistance. Ils ajoutent cyniquement que le Monténégro subira le même sort que la Serbie, complètement battue, les alliés se trouvant dans l'impossibilité de les aider et étant incapables de repousser l'invasion sur leur propre territoire.

Les missions sanitaires françaises et anglaises qui étaient en Serbie sont arrivées à Scutari, par Ipek et Podgoritza. Le gouvernement monténégrin leur a fourni toutes facilités de transport et de protection.

NOTES OFFICIELLES

Un Exemple

Paris, 10 décembre. — Le ministre de la guerre adresse à MM. les Généraux inspecteurs, les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, les généraux commandant les régions, la circulaire suivante :

« Il m'a été rendu compte des faits suivants : Un médecin aide-major de 1re classe de réserve, chef d'un hôpital, abusant de la situation que lui conféraient les règlements et sa situation, a pu faire bénéficier de faveurs inexplicables des sous-officiers et soldats confiés à ses soins. L'un d'eux, habituellement reçu à la table de cet officier, est resté six mois à l'hôpital, jouissant de la faculté de sortir quand il lui plaisait; tel autre, hospitalisé durant trois mois, a, en réalité, passé à peu près tout ce temps avec sa femme à l'hôtel, où il recevait également à sa table le médecin en cause.

» Pour ces raisons, et tenant compte en outre des conditions défectueuses dans lesquelles était tenu l'hôpital où se sont passés ces faits, j'inflige une punition de soixante jours d'arrêts de forteresse à ce médecin, qui sera révoqué à l'issue de sa punition.

» Ses chefs, responsables d'avoir par défaut de surveillance permis de tels abus, et coupables d'avoir laissé au ministre le soin de découvrir et sanctionner lui-même des faits qui étaient presque de notoriété publique, sont relevés de leurs fonctions et replacés dans le cadre de réserve.

» En portant ces incidents à votre connaissance, j'appelle votre attention sur l'intérêt que présente la vérification, au cours de vos visites d'hôpitaux, de la situation des militaires qui s'y trouvent en traitement. Je compte sur votre énergie pour réprimer sévèrement les fautes de la nature de celles ci-dessus indiquées.

» Signé : GALLIENI. »

La Suppression des Recommandations

Paris, 10 décembre. — En application de la circulaire du 4 novembre 1915, sur la suppression des recommandations, le ministre de la guerre a prescrit par des instructions complémentaires que toute demande de militaire appelant sur sa situation personnelle l'attention de ses chefs, devait en tout cas être transmise par la voie hiérarchique. Le ministre vient d'adresser à ce sujet les nouvelles instructions que voici :

« Consulté sur la procédure qu'il y avait lieu de suivre pour que les militaires, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent, fussent assurés que leur demande parviendra bien à l'autorité militaire compétente pour statuer, j'ai décidé qu'au cas où il ne pourrait être fait droit à la requête formulée, cette demande serait retournée au militaire dans un délai qui ne dépassera pas un mois, avec la mention « cette demande a été examinée, mais elle n'est pas susceptible d'être accueillie » (avec indication succincte du rejet de la demande).

» Je prescris, en outre, qu'au cas où la réponse de l'autorité militaire qui aura statué prêterait à une réclamation autorisée par les règlements, le militaire intéressé pourra demander que sa requête soit transmise à l'autorité supérieure, conformément à mes instructions du 5 novembre dernier.

» Signé : GALLIENI. »

Sir Ed. Grey et lord Kitchener à Paris

Paris, 10 décembre. — M. Briand, président du conseil, a eu dans la matinée une nouvelle conférence avec sir Ed. Grey et lord Kitchener, qui ont ensuite été reçus par le président de la République.

Départ du Général Porro

Paris, 10 décembre. — Le général Porro et ses officiers d'état-major sont partis ce soir pour Rome.

Ce que disent les Journaux

Sur l'Interpellation au sujet du haut commandement

La **Liberté** :

Le gouvernement a fait reculer hier le vieil esprit parlementaire. Mais il le retrouvera devant lui demain ou après-demain, s'il ne gouverne pas avec une résolution qui par sa vigueur même déjoue toutes les intrigues. Pour y réussir, il lui faut d'abord commander à certains de ses membres, qui sont en complicité évidente avec les éléments les plus dissolvants de la politique, une action conforme aux nécessités de salut national dont l'urgence devrait dominer unanimement le conseil des ministres.

Le **Journal des Débats** :

Encore une triste séance à la Chambre. Et elles commencent vraiment à se multiplier un peu trop. De plus en plus on oublie au Palais-Bourbon « qu'il y a la guerre »; il en résulte que des mœurs politiques, déjà détestables en temps de paix, recommencent à fleurir comme si l'ennemi n'occupait pas toujours une partie du sol national. Si les députés ne causaient ainsi de préjudice qu'à eux-mêmes, nous pourrions à la rigueur nous y résigner. Mais ils en causent un — plus grave qu'ils ne l'imaginent — à nos institutions. Ils peuvent en causer au pays rien que par l'énervement qu'ils risquent d'y semer. Et ces vérités d'évidence, il faut bien les leur redire et les leur répéter sans cesse, dût-on s'entendre accuser, pour tout argument, de manquer au respect du régime parlementaire.

Le **Temps** :

D'aucuns reprocheront sans doute à M. Briand de ne pas avoir donné les éclaircissements sollicités. Nous ne les suivrons pas dans cette voie, et c'est précisément parce que nous sommes soucieux des droits du Parlement que nous devons le mettre en garde contre des abus qui tendent à défigurer le régime. Il est bien que des ministres aient à répondre de leurs actes, mais ils ne doivent compte à personne de leurs intentions. Ce serait un abus préjudiciable à la République et à la France, si les commissions parlementaires, dont certaines d'entre elles ont accompli un labeur appréciable pouvaient se transformer peu à peu en véritables commissions exécutives et si elles accaparaient outre mesure les ministres appelés devant elles. Une telle confusion de pouvoirs aboutirait à la stagnation, à l'inertie.

Le régime parlementaire a, jusqu'à ce jour, triomphé de ses détracteurs. Que les mandataires du pays le conservent sans le laisser corrompre et surtout qu'ils ne profitent pas de la guerre pour le dénaturer.

De **l'Homme enchaîné** :

On a déjà livré bataille contre M. Briand, escarmouche sans importance apparente; mais il est curieux de voir que le ministère soit attaqué à peine installé. M. Briand a — c'est la seconde fois depuis quinze jours — posé la question de confiance. Il a eu la majorité, bien sûr. Personne ne songeait sur un si petit débat à faire tomber le ministère. Aussi peut-il nourrir l'illusion d'avoir vaincu. Mais on a senti contre le gouvernement une violente animosité et le mécontentement ne s'est pas caché. Pas un applaudissement à gauche, et même des murmures. On a voté — et encore il y a eu près de 100 voix contre M. Briand, — on a voté, sans doute, mais on a été furieux de ce procédé renouvelé de M. Viviani et qui consiste à tout instant à poser la question de confiance, à vous mettre le marché en main. La manœuvre ne réussira pas toujours.

Du **Matin** :

M. Aristide Briand a montré hier, une fois de plus, qu'il était homme de gouvernement. Le président du conseil fit face à l'interpellation avec sa loyauté et son courage habituels. Très énergiquement, il demanda à la Chambre de lui laisser l'esprit libre au milieu des minutes tragiques que vit la France, et, pour bien souligner comment il entendait gouverner, très haut il dit qu'il admettait le contrôle du Parlement, mais qu'il ne permettrait jamais que ce contrôle pût empiéter sur les attributions et les prérogatives du gouvernement.

De la **Libre Parole** :

Il faut reconnaître que l'attitude de M. Briand ne fut pas celle qu'on pouvait attendre et que son argumentation produisit une impression pitoyable. Nous n'avons pas encore le gouvernement qui gouverne. Nous ne sentons pas les hommes sûrs d'eux-mêmes, résolus, tenaces, qui marchent à leur but sans se laisser arrêter par quelque obstacle que ce soit.

De M. Louis Latapie, dans la **République française**, organe du parti progressiste :

Positivement, c'est trahir les intérêts les plus sacrés que de mettre en ce moment — qu'on me pardonne cette image si vieille et si usée — des bâtons dans les roues du char de l'Etat. Ce char est un affût, il symbolise la défense et marche à la victoire. Au lieu de préparer des fondrières sur sa route, allez donc creuser des tranchées sur le front.

Du **Gaulois** :

Il ne s'agit pas d'assumer les responsabilités, mais bien de savoir aller au-devant d'elles et de trancher sans peur toutes les questions au grand jour. Or, est-on bien sûr qu'il ne semblera pas à tort ou à raison, à l'opinion, que, justement pour ce qui est du point soulevé par M. Constant, on s'applique à ruser avec elle. Une direction à la tête du gouvernement ne permettrait pas que puissent naître et se développer de telles impressions. Il appartient à M. Briand d'être l'homme de cette direction.

Sur les Déclarations de M. de Bethmann-Hollweg

La **Presse** :

Les déclarations de M. de Bethmann-Hollweg montrent qu'à Berlin on sait ce que l'on veut, et que, pour réaliser cette volonté ferme, on n'hésite devant rien : l'intrigue comme la force, la prévoyance comme le bluff. Il faut donc que nous nous placions en face de la situation telle qu'elle est, c'est-à-dire de la nécessité de continuer la guerre en coordonnant nos efforts, et non seulement les nôtres, mais ceux des alliés, de sérier des tentatives qui ne doivent pas être engagées à la légère, et surtout de prévoir, en ne remettant jamais au lendemain, les affaires sérieuses.

L'Intransigeant :

Il n'est qu'un point sur lequel nous sommes d'accord avec le chancelier allemand : il assure que la guerre ne pourra s'achever que par une paix qui donnera toute sécurité contre le retour d'une nouvelle guerre. D'accord ! Nous voyons qu'en août 1914, l'Allemagne se disait certaine de nous écraser et de s'annexer nos colonies, plus l'Artois et la Champagne. Aujourd'hui, ce qu'elle voudrait, ce qu'elle ose à peine formuler, c'est le retour au « statu quo ». Il y a du progrès ! Mais le bénéfice qui est visible ce n'est pas elle qui le gagne. Continuons ! Tenons !

La **Guerre sociale** (G. Hervé) :

J'ai lu, sans aucune espèce de curiosité, le discours de l'homme au chiffon de papier. Que voulez-vous que cet homme nous dise que nous ne sachions déjà ? Vous ne vous attendiez sans doute pas à ce qu'il reconnaisse que l'Allemagne, qui était en train depuis vingt ans par son esprit méthodique et l'audace de ses capitaines d'industrie de conquérir un à un tous les marchés de la terre et d'y déboulonner l'Angleterre, a commis la plus colossale des sottises en déchaînant cette guerre où elle va tout perdre. Ah ! nous parlons souvent entre nous des gaffes de nos gouvernants, mais que sont-elles à côté de cette gigantesque imbécillité du gouvernement allemand, qui sabote un à un le merveilleux édifice que son peuple avait péniblement construit en cinquante ans d'un merveilleux labeur pacifique ?

DÉPÊCHES DE LA NUIT

En Grèce

Un Ultimatum des Alliés

Athènes, 10 décembre. — **En présence des bruits contradictoires qui circulent en Grèce et pour amener le gouvernement hellénique a une attitude moins obscure, il semble certain que les représentants des puissances alliées vont, à bref délai, mettre la Grèce en demeure de répondre nettement aux Notes de leurs gouvernements respectifs.**

LA MISSION DU COLONEL PALLIS

Athènes, 10 décembre. — Les alliés avaient accepté, à défaut d'une solution plus rapide, que le colonel Pallis, de l'état-major hellénique, fût envoyé à Salonique pour s'entendre avec les états-majors franco-anglais sur les facilités demandées par l'Entente. Ils avaient l'espoir que cet « expert » résoudrait sur place et sans retard les questions en suspens. Ils ont été déçus en apprenant que le colonel Pallis devrait, avant toute décision, en référer à Athènes.

LE MANQUE DE CHARBON

Athènes, 10 décembre. — On éprouve en Grèce des craintes sérieuses au sujet du manque de charbon. Le gouvernement a attiré l'attention de l'Angleterre sur les conséquences graves qui résultent, malgré les commandes faites à l'Amérique, de la défense édictée par elle d'exporter du charbon. Plusieurs Compagnies de navigation envisagent la suspension de leur service, notamment les Compagnies subventionnées par le gouvernement et assurant le service postal.

LES SAISIES POSSIBLES

Athènes, 10 décembre. — La légation d'Angleterre vient de publier la liste des marchandises susceptibles d'être saisies en mer et qui seront soumises au tribunal des prises si elles ne sont pas accompagnées d'une déclaration consulaire certifiant que les marchandises n'ont pas une origine ennemie.

En Serbie

Sur le Front anglo-français

Salonique, 10 décembre. — Les forces bulgares qui attaquent le front franco-anglais comptent quatre divisions : une division attaque du nord au sud, une autre de l'ouest à l'est sur la rive droite du Vardar, dans la région de Petrovo; les deux autres attaquent de l'est à l'ouest, sur la rive gauche du Vardar, entre Stroumitza et Doiran, dans la région occupée par le corps anglais.

Salonique, 10 décembre. — Des engagements ont continué pendant toute la journée du 8 sur l'ensemble du front franco-anglais. Ils ont été particulièrement violents autour de notre tête de pont de Gradetz sur le Vardar, de Petrovo et de Doiran.

L'effort de l'ennemi s'est brisé sur nos nouvelles positions, qui ont été maintenues.

Londres, 10 décembre. — Le correspondant de l'Agence Reuter en Macédoine télégraphie :

« Tout est tranquille aujourd'hui sur le front anglais. Les pertes anglaises dans les combats qui ont eu lieu depuis lundi sont légères; les pertes bulgares sont vraisemblablement très lourdes. Comme on le prévoyait, les alliés ont commencé leur mouvement de retraite général.

» Voici les informations qui sont fournies par le commandant français : les Français et les Anglais se sont retirés pour des raisons faciles à comprendre. Les Bulgares annoncent comme une grande de victoire l'occupation du terrain que nous abandonnons, mais les « succès » bulgares consistent seulement dans l'occupation d'un terrain que nous n'avons pas cherché à disputer.

» Hier, des comitadjis bulgares ont tenté un coup de main contre un chemin de fer en territoire grec, mais ils en ont été empêchés par les autorités grecques agissant conformément à l'accord passé avec les alliés. »

COMBATS ENTRE SERBES ET INSURGES ALBANAIS

Salonique, 10 décembre. — Les troupes serbes arrivant par les directions d'Ipek et de Diakova ont eu de sanglantes rencontres avec les insurgés, qui s'efforçaient de leur barrer la route. Elles ont partout repoussé leurs agresseurs.

Le Torchon brûle

LES TURCS EN DESACCORD AVEC LES BULGARES ET LES ALLEMANDS

Athènes, 10 décembre. — Une légation neutre a reçu confirmation de la nouvelle que de graves difficultés ont surgi entre les Turcs et les Bulgares. Les Turcs auraient appris que les Bulgares avaient l'intention à la première occasion favorable de se saisir de la ligne Enos-Media; le ministre de Turquie à Sofia, Fathi-Bey, s'est rendu à Constantinople pour informer son gouvernement que la Bulgarie avait l'intention de conclure une paix séparée et d'occuper la ligne en question.

Un conseil de cabinet récent a décidé de publier un iradé interdisant toute discussion publique ou privée relative à l'entrée des troupes austro-allemandes à Constantinople et ceci en dépit des instances d'Enver-Pacha.

Le lendemain, Enver-Pacha, désireux de combattre l'influence de Talaat-Bey, aurait demandé la nomination de plusieurs officiers allemands dans le service de la police de Constantinople. Talaat-Bey protesta vivement contre cette proposition et fit un rapport au sultan dans lequel il déclarait que la Turquie n'était point encore un protectorat allemand.

Au Monténégro

Résistance admirable

Scutari, 10 décembre. — Les troupes austro-hongroises se heurtent à une résistance acharnée des Monténégrins. Ceux-ci, après avoir évacué Plevlie, ont occupé de nouvelles positions défensives. L'espoir renaît.

On a confiance dans le loyalisme de Essad-Pacha.

Les derniers télégrammes de Vienne avouent implicitement la difficulté de la campagne contre le Monténégro. Ils se bornent à déclarer que les combats se développent de manière favorable, ce qui ne précise rien.

On signale toutefois une avance des colonnes autrichiennes au sud de Berane, à l'ancienne frontière qui, avant 1913, séparait le Monténégro du Sandjak.

En Roumanie

LE TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES

Zurich, 10 décembre. — Le gouvernement roumain a décidé de diminuer de 30 % les traitements des fonctionnaires de l'Etat.

Roumanie et Bulgarie

Genève, 10 décembre. — Le ministre de Bulgarie à Bucarest aurait rendu visite au ministre roumain des affaires étrangères et celui-ci lui aurait déclaré « qu'il n'entre pas dans les intentions de la Roumanie d'attaquer la Bulgarie ».

L'Intervention russe

Genève, 10 décembre. — Si depuis quatre jours le service télégraphique est complètement suspendu entre la Suède et la Russie, c'est que la Russie, par cette mesure, veut empêcher que la moindre nouvelle sorte de Russie en ce qui concerne l'envoi du corps expéditionnaire russe dans les Balkans.

Les travaux de construction de la voie ferrée Reni-Ismaïl sont poussés avec la dernière vigueur. Les Russes ont amené un matériel considérable de chemins de fer.

En Russie

Les Allemands devant Dvinsk

Pétrograd, 10 décembre. — Deux compagnies allemandes tout entières avec leurs officiers et leurs mitrailleuses, se sont rendues lundi et mardi dernier au ... régiment russe, dans la région de Dvinsk.

Les hommes ont raconté qu'ils avaient emporté les mitrailleuses pour qu'on ne s'en serve pas contre eux. Le manque de vivres, disent-ils, les a poussés à agir ainsi, et c'est une conséquence de la pauvreté des moyens de transport; de plus ils sont si mal vêtus qu'ils ne peuvent plus supporter le froid et l'humidité.

Pétrograd, 10 décembre. — Un groupe important d'officiers prussiens viennent d'être amenés à Dvinsk. Ces officiers ont été pris par des reconnaissances de cavalerie. Ils se sont rendus sans résistance, fatigués par une lutte sans merci et sans fin contre des hommes qui se battent comme des lions. Le moral de ces officiers est très abattu. Ils reconnaissent que les plans allemands ont échoué devant Dvinsk et qu'une grosse partie de leurs troupes y succomberont.

Le mécontentement en Allemagne, racontent-ils, va croissant et prend des proportions effrayantes. En général, la retraite russe leur a paru suspecte et ils en prévoyaient les conséquences terribles.

Le haut commandement allemand avait laissé entrevoir un hivernage tranquille et une action énergique au printemps qui, fatalement, entraînerait la paix. Mais la résistance acharnée des Russes déjoue tous ces beaux projets, et les officiers ennemis savent maintenant que la Russie ne parlera de paix que lorsqu'elle sera victorieuse. Ces prisonniers se plaignent, en outre, du ravitaillement en vivres qui est très irrégulier. Depuis un mois, certains secteurs jeûnent positivement.

En Perse

Panique à Hamadan

Téhéran, 10 décembre. — L'occupation par les Russes du col de Sultanbould a provoqué une panique à Hamadan, où les consuls d'Allemagne et de Turquie et les gens à la solde de l'Allemagne ont pris la fuite. Les habitants d'Hamadan, qui venaient d'envoyer un télégramme au gouvernement persan pour lui demander de déclarer la guerre à la Russie, sont retournés au bureau du télégraphe pour effacer leurs signatures.

Contre un Agitateur

Ispahan, 10 décembre. — La population assiège la maison du docteur allemand Pujen, le chef de l'agitation proallemande, et lui réclame tout l'argent dont il s'est emparé. Le docteur Pujen s'était entouré de gendarmes, mais ceux-ci ont pris la fuite et ont été se cacher dans une mosquée.

En Italie

Une Nette Déclaration

Rome, 10 décembre. — La Chambre italienne discutant aujourd'hui les douzièmes provisoires, M. Modigliani, au nom des socialistes, dit que son devoir est de séparer nettement la conduite et les responsabilités du parti socialiste italien de celles des socialistes d'Allemagne qui se proclament aujourd'hui les chefs et les représentants de la pensée socialiste. La pensée socialiste est représentée par les pauvres travailleurs qui, hier encore, ont été repoussés à coups de sabre dans les rues de Berlin, pendant qu'ils invoquaient du travail et la paix.

Bombes sur Ancône

Ancône, 10 décembre. — Cette après-midi, des avions ennemis ont fait leur apparition au-dessus de la ville et ont lancé des bombes. Deux habitants ont été tués, quelques autres ont été blessés.

Les Attaques italiennes

17,000 Morts autrichiens

Vérone, 10 décembre. — De source hongroise même, on avoue que les Austro-Hongrois ont eu 17,000 morts rien que sur le plateau de Doberdo. « De toute l'histoire de la guerre, dit-on, rien ne peut être comparé à ce qui a lieu à Doberdo. » Cet informateur dit que jusqu'au 20 novembre, les rencontres à Doberdo ont été au nombre de 212, moitié attaques, et moitié contre-attaques.

Cet informateur ennemi avoue aussi que le feu des Italiens contre Gorizia est dirigé avec une précision si grande, que l'hôpital central, protégé par le drapeau de la Croix-Rouge, n'a jamais été touché, quoique tout autour la grêle des projectiles soit ininterrompue.

Les troupes que l'Autriche a mises en ligne entre Gorizia et la mer sont ses meilleures. Les soldats ont l'ordre impératif de mourir plutôt que de céder. Celui qui retourne à l'arrière après avoir abandonné une position est fouetté et envoyé ensuite en première ligne, où la mêlée est plus violente.

Les Italiens sont désormais en possession de certaines hauteurs qui paraissaient inexpugnables, d'où leurs canons sèment la ruine dans les positions adverses et permettent à l'infanterie de garder les positions conquises aux portes de la ville.

En Angleterre

Un Ministre réélu

Londres, 10 décembre. — En raison de sa nomination comme chancelier du duché de Lancastre, M. Samuel a dû se représenter devant ses électeurs, à Cleveland. Il a été élu par 7,312 voix contre 1,453 à M. Knight, indépendant.

Un Rapprochement

Londres, 10 décembre. — Le « Times » annonce qu'un plan sans caractère officiel, mais qui est fermement appuyé, est établi pour rendre plus intimes encore les rapports entre la Chambre des communes et la Chambre des députés française.

« Il n'y a pas, ajoute le même journal, de moyen plus sûr d'arriver à une juste appréciation de la tâche à accomplir. Un homme politique distingué appartenant au parti radical français élabore actuellement à Londres un programme dont le but est de rapprocher les parlementaires des deux pays. De tels efforts seront toujours bien accueillis ici. »

En Espagne

Le Nouveau Ministère

ROMANONES EST UN AMI DE LA FRANCE

Madrid, 10 décembre. — M. de Romanones a déclaré qu'il confirmera sa politique en ce qui concerne la neutralité à celle de son prédécesseur, mais on sait que les sentiments personnels du nouveau président du conseil sont acquis en faveur des alliés. La campagne francophile de son journal le *Diario Universal*, l'article « Neutralité qui tuent », attribué à celui qui est aujourd'hui le chef du gouvernement espagnol, enfin, les déclarations qu'il a faites pendant la guerre le prouvent surabondamment.

En Chine

Stricte Neutralité

Genève, 10 décembre. — La légation de Chine à Berlin a communiqué à la presse allemande une note déclarant que le gouvernement chinois observe depuis le début de la guerre une stricte neutralité et n'a pas l'intention de prendre part à la guerre actuelle.

En Allemagne

Le Discours du Chancelier

Genève, 10 décembre. — Voici des détails complémentaires sur le discours prononcé au Reichstag par le chancelier de l'empire allemand :

Au cours de sa réponse à M. Scheidemann, M. de Bethmann-Holweg a fait encore ces déclarations suivantes :

« La presse française réclame toujours l'Alsace et la Lorraine. Dans le « Figaro », M. Hanotaux a récemment avoué, contrairement à la légende habituelle de la France assaillie, que la France a fait la guerre pour conquérir l'Alsace-Lorraine. M. Scheidemann croit que tous les articles des journaux ne reflètent pas le véritable état d'esprit des peuples. Il se peut qu'il y ait chez nos ennemis quelques hommes réfléchis qui désirent au fond du cœur qu'on termine au plus tôt la guerre et peut-être l'avenir leur appartiendra-t-il un jour. Mais à présent il ne leur appartient pas.

» L'attitude des gouvernements de nos ennemis est, à ce point de vue, absolument péremptoire. M. Asquith a proclamé au Guid-Hall qu'aujourd'hui comme au début de la guerre, l'Angleterre réclamait la liberté des petits peuples, et avant tout la liberté de la Belgique et l'anéantissement du militarisme prussien. Je n'ai pas besoin de perdre un seul mot pour m'expliquer sur la liberté des petits peuples. Pendant une année, le monde a cru à cette philanthropie anglaise. Après la Grèce, il aura perdu cette croyance. Depuis que l'Angleterre combat pour eux, cela va mal pour les petits peuples ! Depuis le premier jour, nous savions que cette protection des petits Etats dissimulait la rage d'en finir une fois pour toutes avec le grand Etat dont on avait si longtemps suivi les progrès avec envie et mécontentement.

» Voilà ce que l'on appelle l'anéantissement du militarisme prussien. Tous les alliés ont pris à leur compte ce mot d'ordre. Les Anglais, M. Sasonoff, M. Viviani et M. Briand ont déclaré à plusieurs reprises ne pas vouloir déposer les armes avant que les militarismes prussien et allemand soient écrasés; mais chacun des alliés a aussi des exigences spéciales.

» Le ministre anglais des colonies veut que l'Alsace soit restituée à la France, mais il veut aussi que la Pologne soit rendue à la nationalité à laquelle elle appartient, et M. Sasonoff a fait une allusion très claire à Constantinople.

» Où conduit la haine que l'on ressent contre nous, on le voit avec horreur dans l'affaire du « Baralong », cet acte odieux commis par un vaisseau de guerre anglais naviguant sous pavillon américain, et dont l'équipage a assassiné l'équipage sans défense d'un sous-marin allemand. Ce meurtre, opéré de sang-froid, laissera une tâche indélébile dans l'histoire de la marine anglaise. »

Le Revers de la Médaille

Amsterdam, 10 décembre. — Au tableau d'un optimisme audacieux que M. de Bethmann-Hollweg a fait de la situation économique de l'Allemagne, s'opposent chaque jour des faits que l'on peut qualifier de criants.

D'après les nouvelles concordantes qui parviennent dans les milieux d'affaires, la situation financière, d'abord, est grave, parce que l'Allemagne doit verser de l'argent à ses alliés qui, tous, sont sur le point de faire banqueroute, et qu'elle ne peut contracter aucun emprunt extérieur.

On sait, en outre, que depuis le mois dernier, les manifestations contre la cherté des vivres et pour la paix se sont multipliées. Il a été impossible de dissimuler celles des grandes villes : Berlin, Leipzig, Dresde. Les autorités militaires ont dû réglementer plus que jamais les réunions, même en salle fermée. Il faut, dorénavant, pour chaque réunion, demander une autorisation expresse qu'on ne donne que si le sujet de la réunion et les orateurs sont désignés et jugés acceptables. La réunion elle-même est surveillée par la police, qui a des instructions détaillées pour arrêter les discours sur tels ou tels sujets — les difficultés de la vie, par exemple — et à qui incombe la responsabilité. Si l'orateur continue malgré un premier avertissement, la réunion est immédiatement dissoute par le commissaire surveillant.

Une réunion tenue récemment à Leipzig par la Société de la paix qui avait voté une motion pour être remise au chancelier a reçu de la censure l'interdiction de donner une publicité quelconque à ses résolutions, ainsi qu'à une brochure de son président, le professeur Qvidde, de Munich, intitulée « Garanties réelles ».

Tous ces faits démentent d'eux-mêmes les assertions du chancelier sur l'équilibre matériel et moral de l'Allemagne à l'intérieur.

Les Prétentions boches !

Genève, 10 décembre. — D'après les « Dernières Nouvelles de Munich », le parti conservateur allemand a fixé les conditions de paix qu'il estime acceptables pour l'Allemagne. Ce sont : l'annexion des territoires actuellement occupés, la liberté des mers et une forte indemnité de guerre.

En Hongrie

Incidents à la Chambre

Genève, 10 décembre. — Des incidents très violents ont marqué la séance de la Chambre hongroise. Le député Stephan de Rakovszky s'est écrié, aux vives acclamations de la Gauche :

« J'estime, et je le déclare nettement, qu'on a versé assez de sang et qu'il faut faire la paix à n'importe quel prix. Le gouvernement, a-t-il ajouté, a commis de grandes injustices au sujet du ravitaillement. Il a autorisé les grandes banques à spéculer sur le sucre et sur la graisse. »

L'orateur a voulu ensuite donner lecture de plusieurs articles interdits par la censure. Le vice-président Szasz s'y est opposé. Cet incident a provoqué un tumulte indescriptible. Le député Huszar s'est écrié : « Le président est bête. » Il a été rappelé à l'ordre ainsi que M. de Rakovszky !

M. Szasz a fait remarquer que les députés n'ont pas le droit de critiquer le président. « Nous voulons un autre président ! », a-t-on répondu à gauche. Pour calmer l'assemblée, le président a déclaré que le vice-président s'était opposé à la lecture des articles uniquement pour ne pas prolonger les débats. « C'est une provocation ! » ont crié les socialistes, et le tumulte a recommencé.

Le comte Karoly, membre de l'opposition, a déclaré : « Je ne puis accorder ma confiance au gouvernement parce qu'il a commis trop de fautes dans la question des approvisionnements. » L'orateur a ajouté : « Le moment de la paix est venu. En effet, l'Allemagne et nous avons voulu la guerre pour punir la Serbie : c'est aujourd'hui chose faite. Concluons donc la paix. »

Aux États-Unis

Encore un Attentat

New-York, 10 décembre. — On mande d'Erie qu'un demi-million de boisseaux de froment destiné aux nations alliées et qui étaient sur le point d'être expédiés, ont été détruits par un incendie qu'a allumé une main criminelle. Un élévateur appartenant aux chemins de fer de Pensylvanie, a été totalement détruit. Les pertes sont évaluées à 3 ou 4 millions de dollars.

Relations diplomatiques reprises

Washington, 10 décembre. — Les relations diplomatiques ont été reprises entre les Etats-Unis et le Mexique par la nomination de señor Arredondo, représentant du général Carranza auprès du gouvernement des Etats-Unis.

La Course cycliste des six Jours

New-York, 10 décembre. — A 11 heures, le peloton de tête de onze équipes avait couvert 2,174 milles et 4 tours, soit 24 milles et 6 tours de plus que le record. Sullivan-Anderson à 2,173 milles et 8 tours; Suter-Madenna et Rudi-Russe-Vanderstuvft et Fogler-Carmen abandonnent.

LE PARLEMENT

A la Chambre

Séance du 10 décembre

La séance est ouverte à trois heures quinze, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

PROJETS DIVERS

Dès l'ouverture de la séance, **M. Métin,** ministre du travail demande à la Chambre de discuter le projet de loi permettant d'élever de 1,200 francs à 2,400 francs le maximum des versements annuels à effectuer à la Caisse nationale des retraites, et à 4,000 francs le maximum des rentes à servir par cette Caisse. L'âge où commencent les versements est porté de trois ans à un an. Ce projet est voté.

Sans discussion, on adopte un projet établissant un droit de licence obligatoire en faveur de l'Etat sur les inventions brevetées intéressant la défense nationale; une proposition de l'amiral Bienaimé ayant pour objet de modifier la loi sur les engagements et rengagements dans l'armée de mer.

On adopte ensuite un projet de résolution accepté par le gouvernement, invitant ce dernier à modifier le décret-loi du 12 décembre 1806 et à présenter un nouveau règlement du pilotage.

Les Successions militaires

On reprend ensuite la discussion de la proposition de M Berge dispensant du timbre et de l'enregistrement les pièces produites à l'effet d'obtenir remise ou paiement des objets, sommes et valeurs dépendant des successions des militaires ou marins tués à l'ennemi ou de civils décédés par suite des faits de guerre.

La Chambre avait terminé la discussion générale le 25 novembre. Elle vote aujourd'hui les articles et l'ensemble à l'unanimité de 500 votants.

Les Tribunaux militaires

La Chambre aborde la discussion de la proposition de M. Paul Meunier relative au fonctionnement et à la compétence des tribunaux militaires en temps de guerre.

M. Paul Meunier, rapporteur, expose que sa proposition tend à supprimer les cours martiales qui fonctionnent depuis le début de la guerre. Elles ont commis d'effroyables erreurs et la commission de législation civile et criminelle a été unanime à en réclamer l'immédiate abolition.

Le décret du 6 septembre 1914 a aggravé la situation en permettant aux conseils de guerre permanents de l'intérieur de supprimer l'instruction préalable, comme l'ont fait les conseils de guerre de la zone des armées. Les cours martiales, formellement proscrites par nos lois et par le code de 1859, ont fonctionné avec trois juges seulement.

La Chambre a pensé qu'on ne pouvait tolérer plus longtemps ce régime. (Vifs applaudissements.)

La proposition supprime donc les cours martiales, conseils de guerre illégaux. Elle décide que les circonstances atténuantes pourront être appliquées par tous les tribunaux militaires: que l'assistance d'avocat à l'instruction sera permise; que la loi Béranger sera appliquée; que l'appel en révision et le recours en cassation seront possibles.

En 1849, le président Jules Grévy s'opposait à la comparution des citoyens devant le conseil de guerre. La commission, vu les circonstances, n'est pas allée si loin. Elle permet de traduire les civils devant les conseils de guerre pour crimes et délits contre la sûreté de l'Etat. (Applaudissements.)

M. Babaud-Lacroze demande que les crimes contre la sûreté de l'Etat soient seuls soumis à la juridiction militaire. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

M. Paul Meunier : Nous acceptons l'amendement.

M. Matter, commissaire du gouvernement, dit que nous sommes en temps de guerre, qu'il ne faut pas se laisser entraîner à trop de générosité, que le gouvernement a lui-même recommandé aux conseils de n'user qu'avec indulgence des pouvoirs qui leur étaient confiés. Mais le gouvernement doit faire ses réserves sur certaines dispositions du texte. C'est ainsi que le commissaire du gouvernement n'accepte pas toutes les dispositions sur la présence de l'avocat à l'instruction.

C'est la disposition la plus importante de la loi, dit **M. Paul Meunier,** de malheureux citoyens ayant été détenus pendant des mois au secret sans pouvoir savoir de quoi ils étaient accusés.

L'article 1er est voté à mains levées sans qu'aucune main se lève à la contre-épreuve.

Le Commissaire du gouvernement s'oppose à l'application des circonstances atténuantes à tous les crimes et délits au nom de la discipline.

M. Ernest Lafont : Les circonstances atténuantes sont laissées à l'appréciation des tribunaux, elles ne peuvent donc porter atteinte à la discipline.

L'article 2 est voté à l'unanimité.

L'article 3 abroge l'article 13 de la loi de 1849 qui donne aux conseils de guerre le droit de juger des délits commis par des civils, même après la levée de l'état de siège. Il remplace l'article 8 de la loi du 9 août 1849, en ne laissant aux conseils de guerre que la connaissance des crimes commis contre la sûreté de l'Etat.

L'article 3 est voté à l'unanimité, moins une voix.

M. Viviani, garde des sceaux, qui vient d'arriver, demande que l'on réserve aux conseils de guerre la connaissance des vols et des délits purement militaires, tels que vols d'armes, bris de clôture dans un arsenal, etc.

M. Paul Meunier fait observer que la loi de 1849 visait uniquement les troubles contre l'ordre public, c'est elle qu'on veut abroger. En ce qui concerne les délits contre l'Etat, le gouvernement peut avoir confiance dans ses juges civils et dans la cour de cassation. Le code militaire permet d'ailleurs d'atteindre les crimes et délits purement militaires. (Applaudissements.)

L'article 4 est ainsi conçu : « Est abrogée la loi du 30 mars 1915 en tant qu'elle ratifie le décret du 6 septembre 1914 relatif au fonctionnement des conseils de guerre. » C'est donc la suppression des cours martiales.

M. Lafont proteste contre les cours martiales qui fonctionnent avec trois juges, sans instruction et condamnent à mort sans recours, ni révision, ni pourvoi en cassation.

Nous voulons, dit-il, des condamnations en plein jour, nous avons des codes, qu'on les applique !

Si la Chambre avait été là le 2 septembre 1914, on aurait pu nous présenter un projet. Cette loi est antijuridique, il faut l'abroger.

M. Viviani fait observer que M. Millerand n'a pas pris le décret du 2 septembre seul. Il a été décidé par le conseil des ministres. Il faut critiquer le cabinet tout entier qui en a pris les responsabilités.

C'est, dit-il, un devoir de ministre et d'homme qui m'oblige à parler ainsi. (Très bien au centre.)

Voix nombreuses : Mais M. Millerand est là.

M. Viviani : Le projet du 30 mars a été porté à la commission de l'armée, qui l'a examiné deux fois, et le général Pédoya a fait un rapport. Je ne veux pas laisser dire que les cours martiales ont agi à huis clos et ont prononcé des condamnations à mort.

Voix nombreuses : Allons donc !

M. Viviani : Il y a eu plus de 300 acquittements sur 800 poursuites et une dizaine de condamnations à mort pour désertion. J'avais le devoir de rétablir la vérité et de ne pas laisser peser sur M. Millerand une responsabilité qui regarde le gouvernement tout entier. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Paul Meunier réplique qu'après les statistiques, 80 condamnations à mort furent prononcées. Un jour la cour martiale de Verdun condamna à mort quatre soldats. Trois furent fusillés. Le quatrième, étant blessé, fut transporté à l'hôpital de Verdun, où deux agrégés de médecine de Paris reconnurent que ses blessures étaient dues à des balles allemandes. Ils le soignèrent, firent connaître son cas, et la Cour de cassation fit éclater son innocence. Mais les trois malheureux innocents n'en avaient pas moins été fusillés.

C'est à ce régime affreux, dit l'orateur, que nous voulons mettre fin. (Vifs applaudissements.)

L'article 4, légèrement modifié par un amendement de **M. Sibille,** est adopté.

A la demande de M. Paul Meunier, on inscrit en tête de l'ordre du jour de vendredi prochain la discussion de sa proposition relative au régime de la presse en temps de guerre.

CONSEILLERS DES AFFAIRES MUSULMANES

M. de Monzie avait déposé un projet de résolution tendant à la désignation de conseillers des affaires musulmanes. Il le retire, un projet de loi étant déposé et soumis à une commission. Il compte qu'une prompte décision sera prise.

Le Budget de l'Afrique occidentale

La discussion d'un projet fixant diverses mesures destinées à parer à l'insuffisance éventuelle des recettes du budget général de l'Afrique occidentale française et du budget de l'annexe des chemins de fer de l'Afrique occidentale donne lieu à des critiques de **M. Outrey,** sur les budgets de façade de nos colonies.

M. Bluysen dit que cette diminution de recettes est due à la diminution des recettes douanières.

M. Ceccaldi déclare justifiée l'avance de 15 millions demandée par cette colonie riche, pleine d'avenir. Mais le gouvernement doit exercer un contrôle, parce qu'il y a des budgets peu sincères et des caisses occultes. Il faut inviter les fonctionnaires à ne pas s'attribuer indûment des indemnités, et remanier ce budget pour créer des ressources directes et indirectes.

M. Boisneuf : Mais il faut que la perception de l'impôt soit contrôlée.

M. Ceccaldi invite la Chambre à voter ce projet, d'autant plus que les indigènes ont montré sur le front leur attachement à la France.

M. Doumergue, ministre des colonies, ajoute que la guerre a restreint les ressources douanières de cette colonie dont les recettes sont tombées de 68 %. Il a réalisé 7 millions d'économies. La colonie sollicite ce secours sous forme d'avances du Trésor remboursables en dix ans. Le ministre a ordonné au gouverneur de mettre fin au système des engagements de dépenses non autorisées et de faire rembourser les gratifications et frais indûment touchés.

M. Doumergue tient à rendre hommage aux 500 fonctionnaires qui administrent cette colonie, grande comme neuf fois la France, et opèrent ces levées de soldats qui font si vaillamment leur devoir. La Chambre doit encourager ces braves gens et envoyer à ceux qui luttent au Cameroun dans des conditions extrêmement difficiles, l'hommage de son admiration, comme d'ailleurs le Reichstag l'a fait pour les soldats allemands d'Afrique. (Applaudissements.)

Toutes nos colonies ont militairement et financièrement donné avec enthousiasme leur concours à la Métropole. Récemment, l'Indochine a décidé de prendre à sa charge les achats faits l'an dernier chez elle par le ministre de la guerre. (Applaudissements.) Ceux qui luttent pour la France aux colonies ont bien mérité de la patrie.

Après observations de MM. Ceccaldi et Brousse, le projet est voté.

La séance est levée à sept heures.

Prochaine séance mardi, à trois heures.

Groupes et Commissions

A LA CHAMBRE

Commission de la Marine de Guerre

Paris, 10 décembre. — La commission de la marine de guerre, réunie sous la présidence de M. Chaumet, a pris connaissance du rapport de M. Broussais sur le projet de loi adopté par le Sénat, portant ratification du décret fixant les grades à attribuer, pour la durée des hostilités, à certains officiers de la marine du commerce au service de la flotte.

Commission des Affaires extérieures

Paris, 10 décembre. — Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a adressé à la commission des affaires extérieures de la Chambre une lettre l'informant qu'il était d'accord en principe avec elle sur le programme des réformes indigènes que la commission lui a soumis et qu'il se déclarait prêt à réaliser plusieurs d'entre elles.

La commission a entendu lecture d'un rapport sur la situation à Salonique et d'un rapport sur les intrigues allemandes en Grèce. Comme conclusion à la lecture de ce dernier rapport, elle a décidé de soumettre au président du conseil un ensemble de mesures dont elle demande l'exécution immédiate.

AU SENAT

Commission de l'Armée

Paris, 10 décembre. — La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. G. Clémenceau.

M. Henry Bérenger a donné communication d'une lettre du ministre des colonies relative au recrutement de l'armée indigène pour le printemps 1916. Il a été décidé que M. Henry Bérenger présenterait un nouveau rapport à la commission sur la question des cadres nécessaires à cette armée indigène.

MM. Henry Chéron, Ernest Cauvin, André Libert et Richard ont rendu compte de la visite qu'ils ont faite au front de trois de nos armées, afin de rechercher les conditions dans lesquelles ont été distribués les vêtements chauds et les chaussures pour l'hiver. Ils ont constaté certains retards, sur l'origine desquels ils ont fait une enquête. Ils se sont rendus à cet effet dans un entrepôt de la région et ils ont porté leurs constatations à la connaissance du ministre de la guerre et du sous-secrétaire d'Etat de l'intendance.

Ceux-ci ont fait connaître les mesures qu'ils ont prises pour mettre fin aux retards constatés.

Les délégués ont été chargés de continuer leur enquête sur les distributions d'effets aux armées et dans la zone de l'intérieur et d'en faire un rapport spécial.

M. Gervais a fait un exposé sur la question de l'appel sous les drapeaux de la classe 1917. La commission s'est livrée à un premier échange d'observations et elle a décidé que le ministre de la guerre serait entendu à ce sujet dans une très prochaine séance.

M. Debierre a présenté un rapport sur l'avancement et les décorations. L'adoption des conclusions de ce rapport a été ajournée à une prochaine séance.

Commission des Finances

Paris, 10 décembre. — La commission des finances, présidée par M. Peytral, a reçu M. Viviani, garde des sceaux, et M. Clémentel, ministre du commerce. Elle a soumis à leur examen différentes modifications à apporter au moratorium des loyers.

A la suite des déclarations qui lui ont été faites par les ministres, la commission a chargé M. de Selves de porter la question à la tribune du Sénat par voie d'interpellation.

NOUVELLES DIVERSES

Les Cheminots

Paris, 10 décembre. — Une délégation du groupe parlementaire de défense des intérêts des cheminots a été reçue au ministère de la guerre par le chef du service du bureau compétent, qui lui a déclaré :

1° Que tous les fonctionnaires, agents et sous-agents des grandes compagnies de chemins de fer non gradés appartenant au service auxiliaire, en ce moment sous les drapeaux, et ceux qui ultérieurement passeront du service armé au service auxiliaire, seraient mis à la disposition de leurs réseaux, quels que soient leur emploi et leur classe;

2° Que les cheminots ne supporteraient plus dans l'avenir pour la même faute deux peines, l'une militaire, l'autre civile.

La Santé de M. Sembat

Paris, 10 décembre. — Un journal du soir a annoncé que M. Marcel Sembat serait sérieusement souffrant. Il est exact que M. Sembat s'est trouvé hier indisposé, mais cette indisposition est des plus bénignes, et le ministre des travaux publics pense être en état de reprendre demain ses occupations.

Les Droits du Canal de Suez relevés

Paris, 10 décembre. — Le conseil d'administration de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez a décidé d'élever, à partir du 1er avril 1916, les droits de transit de 6 fr. 25 à 6 fr. 75 par tonne pour les navires chargés, et de 3 fr. 75 à 4 fr. 25 pour les navires sur lest. Ces droits seront ainsi rétablis aux taux qui étaient en vigueur avant le 1er janvier 1913

Hôpital des Canadiens français

Paris, 10 décembre. — Les Canadiens français ont décidé récemment la création d'un hôpital réservé exclusivement aux blessés français. On est en train de l'aménager. Six cents blessés pourront y être soignés.

Tout le personnel appartient à l'armée britannique et est composé uniquement de Canadiens français.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

EN ALLEMAGNE

Le Chancelier de Bethmann-Hollweg expose la Situation devant le Reichstag

Amsterdam, 10 décembre.— A la séance du Reichstag, le chancelier, après un examen de la situation balkanique, a continué ainsi :

LE Rôle de l'Angleterre

» Avec une habileté raffinée, l'Angleterre a proclamé à la face du monde qu'elle avait pris les armes avec un noble désintéressement pour secourir la Belgique violée, et qu'elle avait mission d'infliger à l'Allemagne pour cette violation une sévère punition. En agissant ainsi, l'Angleterre veut faire des affaires dans le monde. Peu à peu, elle a dû cesser de prétendre qu'elle faisait uniquement la guerre pour aider la Belgique. Tout le monde sait que la politique d'encerclement pratiquée par l'Angleterre, et dans la suite, sans que le Parlement eût été consulté, les obligations contractées à l'égard de la France alliée de la Russie, ont lié les mains au gouvernement britannique, à tel point, que sir Ed. Grey n'a pas pu se résoudre à le mettre en garde contre la guerre, et que quand la mobilisation russe eut déterminé le conflit, il a décidé la participation de son pays à la lutte, de plein gré ou à regret, — je n'ai pas à me prononcer là-dessus, — avant même qu'il n'eût été question de la neutralité de la Belgique.

» Le premier, le « Times » a avoué que le secours apporté à la Belgique n'était pas le motif principal de l'entrée en guerre de l'Angleterre. La Grande-Bretagne n'en continue pas moins à nous représenter aux yeux des neutres comme une nation assoiffée de domination, parjure aux traités, qui faisait peser sur le monde entier le joug du militarisme et devait être anéantie.

» Ceux qui pratiquent une politique de force, comme le font actuellement les puissances de l'Entente à l'égard de la Grèce, n'ont pas le droit de vouloir passer pour des modèles. Nous répéterons cela devant tout le monde aussi longtemps que l'Angleterre n'aura pas jeté le masque. La Grande-Bretagne commence, du reste, à s'en apercevoir elle-même. Dans un article paru le 30 novembre, la « Westminster Gazette » reconnaît ouvertement que l'Angleterre a pris les armes contre l'Allemagne parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de nous abattre. Aujourd'hui l'univers sait pourquoi, sur l'ordre de l'Angleterre, cet assassinat des peuples continue. »

La Situation militaire

Le chancelier s'occupe ensuite de la situation militaire dans l'Est.

« Nos troupes, dit-il, prennent avec les armées austro-hongroises des positions de défense très fortifiées et situées bien loin sur le territoire russe. Elles sont prêtes à reprendre leur marche en avant.

» Sur le front occidental, il est vrai que les Français et les Anglais, dans des attaques menées avec un complet mépris de la mort, ont pénétré en quelques points dans les positions de notre front. Mais, comme toutes les tentatives précédentes, ce nouvel essai de rompre notre ligne a échoué. On avait cependant déclaré qu'une rupture devrait se produire à tout prix.

» Les positions de défense de l'armée austro-hongroise contre les Italiens sont solides et intactes. Les attaques des Italiens, opérées au prix de pertes énormes, ont été repoussées avec un héroïsme inlassable. L'Italie a détruit des villes paisibles qu'elle avait déclaré vouloir délivrer. Ces faits d'armes ne compensent pas ses insuccès militaires. »

Dans les Pays occupés

Le chancelier parle ensuite de la situation des pays sis en arrière du front.

« En Belgique, dit-il, la situation de l'agriculture est presque normale. L'industrie et le commerce ont pris un nouvel essor. L'ordre y est rétabli dans le trafic de l'argent. Les services des postes, des chemins de fer et de la navigation y fonctionnent. La production du charbon a augmenté considérablement. Elle a presque atteint dans le dernier trimestre trois millions et demi de tonnes. Des mesures ont été prises en faveur des sans-travail.

» Il va sans dire qu'il est impossible de remettre sur le pied normal le marché du travail, car l'Angleterre, par son blocus naval, empêche l'industrie belge d'exporter ses produits.

» En Pologne, en Lithuanie, en Courlande, nous avons trouvé un pays affreusement dévasté par les Russes. Nous avons créé une nouvelle police, installé des administrations municipales, organisé la justice et pris des mesures sanitaires.

» Dans les villes, nous avons introduit une organisation qui donne à la population l'occasion de prendre part à la vie publique. Partout, les écoles ont été rouvertes. Une Université et une Haute Ecole technique ont été ouvertes à Varsovie. On peut dire que jamais dans l'histoire du monde les travaux pacifiques n'ont pris un tel développement derrière le front, pendant que des millions d'hommes prennent part à la lutte.

La Situation économique de l'Allemagne

» En ce qui concerne notre situation économique, nous avons des vivres en suffisance et bien répartis. Il est un fait certain, c'est que nos ennemis paient des prix plus élevés que les nôtres pour les denrées alimentaires de première importance. »

Le socialiste Liebknecht, qui interrompt à nouveau, est rappelé à l'ordre.

La Question de la Paix

Le chancelier continue :

« Nos adversaires tirent de notre situation militaire et économique cette conclusion que nous sommes en présence d'une débâcle prochaine. Ils disent que nous demandons la paix. M. de Bülow, en Suisse; le secrétaire d'Etat, M. Solf, à La Haye; le prince Max de Bade, à Stockholm; le cardinal Hartmann, à Rome, feraient tous des démarches en vue de la paix. On répand d'autres bruits encore. On dit qu'après nos succès en Serbie, l'empereur va se rendre à Constantinople pour dicter la paix. Il n'y a pas un mot de vrai dans ces légendes.

» Cette campagne de presse a commencé quand la politique des puissances de l'Entente dans les Balkans menaçait d'échouer et quand les tentatives de rompre nos lignes sur le front occidental ont été sans succès.

» J'ai essayé d'exposer fidèlement la situation sur tous les fronts et à l'intérieur. Nos ennemis ne peuvent rien contre le langage des faits. Il n'y a chez nous aucun point sombre, aucun facteur incertain qui puissent ébranler notre ferme confiance. Si nos ennemis ne veulent pas se courber maintenant devant la réalité, ils seront obligés de le faire plus tard. Le peuple allemand est inébranlable dans sa confiance en ses propres forces. Il est invincible. C'est nous faire une injure que de croire qu'après avoir volé de victoires en victoires, alors que nous nous trouvons bien loin en pays ennemi, nous le céderions à nos adversaires en endurance, en activité, en force morale. Non, nous ne nous laisserons pas ébranler par des mots! Nous continuerons délibérément cette lutte, qui a été voulue par nos ennemis, pour la mener à bonne fin, ce que réclame l'avenir de l'Allemagne. »

La salle éclate en applaudissements frénétiques et prolongés au milieu desquels une nouvelle interruption de Liebknecht reste inaperçue.

La Comédie de l'Interpellation socialiste

L'Assemblée passe ensuite à l'ordre du jour, qui appelle l'interpellation socialiste dont voici la teneur :

« Le chancelier de l'empire est-il prêt à donner des explications sur les conditions auxquelles il serait disposé à entamer des négociations de paix. »

Le socialiste gouvernemental, M. Scheidemann, motivant l'interpellation, dit que seul peut parler de paix celui qui est assez sûr de sa force pour supporter tranquillement toute fausse interprétation de sa démarche même si on la représentait comme un signe de faiblesse : « Nous nous opposons énergiquement à tous ceux qui voudraient faire de cette guerre une guerre de conquête, mais nous repoussons avec la même énergie le plan formé contre l'Allemagne et sa sécurité; nous ne voulons naturellement rien savoir pour la cession de l'Alsace-Lorraine. »

L'orateur cite les paroles pacifiques prononcées au Parlement britannique, et ajoute que cela a été dit dans le Parlement d'un pays qui a commencé la guerre pour s'abandonner à de scélérates ambitions.

« Le plan conçu par l'Angleterre de nous réduire par la famine, dit-il, a échoué parce qu'il devait échouer. Sans doute, nous manquons de ceci et de cela, mais nous avons plus de 20 millions de porcs. Nous avons une récolte telle de pommes de terre que nous en avons utilisé les trois quarts pour nourrir les bestiaux et pour des buts industriels.

» Nos ennemis ne peuvent mieux espérer pour le succès militaire. Les hommes d'Etat et les politiciens ennemis commettent un crime lorsqu'ils bercent d'illusions le peuple en leur faisant croire que la situation militaire pourrait se modifier notablement à notre détriment. Si la presse ennemie pouvait parler de paix, le désir de paix éclaterait partout comme une force élémentaire.

» Au nom du parti socialiste d'Autriche, je déclare celui-ci d'accord avec nous dans la volonté de défendre la patrie et aussi dans le désir de paix. Le peuple allemand ne veut pas faire la guerre un jour de plus qu'il sera nécessaire pour atteindre le but qu'il met en jeu pour l'indépendance du pays. Nous pouvons espérer la paix et dire que nous la voulons, parce que le peuple est assez fort et résolu pour continuer à protéger la patrie et ses foyers. Si les adversaires ne veulent pas la paix, nous désirons que la première démarche décisive, en vue de terminer la guerre, vienne de l'Allemagne. » (Applaudissements des socialistes.)

Réplique du Chancelier au Député socialiste

Le chancelier répond que l'interpellation produira chez les ennemis une grande sensation et une certaine joie.

« On veut voir, dit-il, dans la demande des conditions de paix de l'Allemagne, l'indice d'un abandon de la force allemande ou la faillite d'union du peuple. Mais la façon dont l'interpellation vient d'être motivée décevra l'attente de l'ennemi. »

Le chancelier ajoute que M. Scheidemann, dans ses déclarations, laisse deviner l'appréhension que le gouvernement allemand laisse échapper une possibilité de paix honorable et décline des propositions de paix raisonnables parce qu'il voudrait conserver les pays conquis ou en conquérir de nouveaux; mais l'histoire actuelle de la guerre conduit tout naturellement à une suggestion de mettre fin à la guerre et de dire publiquement ce que le gouvernement allemand pense de la paix. »

Le chancelier fait ces déclarations particulièrement importantes :

« Nous avons remporté d'énormes succès et avons enlevé à nos ennemis leurs espoirs les uns après les autres. Déçus dans leurs espérances après la communauté d'armes établie avec la Bulgarie, après nos grands succès en Serbie, après l'ouverture de la route conduisant vers les Turcs, et après avoir menacé le point le plus sensible de l'empire britannique, nos ennemis ne doivent-ils pas être convaincus de plus en plus que la partie est perdue pour eux? Mais aucun d'eux ne s'est approché de nous pour faire des propositions de paix. Ils ont estimé plutôt de leur intérêt de nous attribuer faussement des visées de paix. Nous ne ferons qu'agrandir leur illusion en faisant des propositions de paix au lieu d'attendre les leurs.

» L'examen des conditions de paix doit commencer par celles de nos ennemis. Nos adversaires, au début de cette guerre, qu'ils ont crue facile, ont émis des propositions démesurées et proclamé la destruction de l'Allemagne. L'Angleterre voulait, si cela devait être nécessaire, faire la guerre pendant vingt ans pour atteindre ce but.

» Mais le but que se proposent toujours les alliés, bien que la partie soit perdue pour eux, est l'écrasement du militarisme prussien et allemand, et, en outre, chaque allié a des exigences spéciales.

» Le dernier moyen imaginé pour exciter l'ardeur guerrière des peuples est l'espoir fondé sur une guerre d'usure. Nos vivres suffiront. Nous sommes pourvus de tout ce qui est nécessaire, ainsi qu'en matières premières, pour une très longue durée. Quant aux réserves d'hommes, la guerre montre que le nombre ne fait pas tout. D'ailleurs, nous n'avons pas été aussi loin que la Russie et la France, laquelle a établi l'obligation du service militaire jusqu'à quarante-cinq ans. Nous n'avons pas l'intention d'élargir ces limites. Nos pertes sont inférieures aux pertes françaises, non seulement au point de vue proportionnel, mais d'une façon générale.

L'Allemagne attendra les propositions des alliés

» On continue à pratiquer contre nous une guerre d'extermination. Nous n'obtiendrons rien avec des théories et des déclarations pacifiques.

» *Quand nos ennemis soumettront des propositions de paix conformes à la dignité et à la sécurité de l'Allemagne, nous serons prêts à les discuter.*

» Dans mes discours précédents, j'ai défini les lignes générales des objectifs de la guerre. Puis-je encore aujourd'hui entrer dans les détails, dire quelles garanties le gouvernement exigera, par exemple, sur la question de la Belgique?

» Mais, *nos ennemis doivent se dire que plus ils conduiront la guerre avec acharnement, plus les garanties augmenteront.*

» L'Angleterre et la France considèrent la Belgique comme terrain de déploiement pour leurs armées. Nous devons nous assurer politiquement et militairement contre ce danger. Pour tout Allemand, la guerre ne pourra s'achever que par une paix qui donnera toute sécurité contre le retour d'une nouvelle guerre. »

Il y a eu de Bruyantes Interruptions

Copenhague, 10 décembre. — Le discours du chancelier allemand a été interrompu plusieurs fois par le socialiste Ledebour et par d'autres socialistes qui se sont écrié : « Et la question de l'annexion? Quel est notre but? »

Un grand désordre s'est produit à chaque interruption. Le président a été obligé de faire un rappel à l'ordre.

Le passage du discours du chancelier déclarant que l'Allemagne ne cesserait la guerre qu'à la condition que des garanties soient données pour éviter le renouvellement du présent état de choses, a été bruyamment applaudi par les occupants des galeries.

Emprunt allemand de dix Milliards

Copenhague, 10 décembre. — Un nouvel emprunt de guerre de 10 milliards de marks a été déposé au Reichstag. Le ministre des finances a déclaré que cet emprunt ne sera pas émis avant le printemps prochain.

Copenhague, 10 décembre. — Pour la première fois depuis la guerre, les financiers allemands reconnaissent que la situation est extrêment grave, parce que l'Allemagne doit verser de l'argent à ses alliés, qui, tous, sont sur le point de faire banqueroute, et qu'elle ne peut contracter aucun emprunt extérieur, ce qui, en même temps, constitue sa force et son point faible.

La Dégringolade du Mark s'accentue

Genève, 10 décembre. — Il y a eu, à la Bourse, une nouvelle baisse sur le change allemand. Le mark ne trouvait pas preneur à 103.70, c'est-à-dire qu'on offrait sur le marché de Genève 100 marks pour 103 fr. 70 de monnaie suisse sans trouver preneur. Le change allemand est donc supérieur en Suisse à 17 fr. 90 %, alors que le change français ne dépasse pas 12 %.

Il est à noter qu'avant la guerre on obtenait facilement plus de 125 fr. de monnaie suisse pour 100 marks.

Les Manœuvres allemandes

Une Invitation aux Socialistes français

Genève, 10 décembre. — Le journal socialiste « le Vorwaerts », dans son article de tête, invite les socialistes français à engager des conversations personnelles avec les socialistes allemands pour discuter les conditions de paix éventuelle.

En Serbie

UN DEMENTI

Athènes, 10 décembre. — On dément officiellement la présence des Allemands parmi les Bulgares qui se trouvent autour des alliés.

LE REPLI DES FRANÇAIS EST TERMINE

Salonique, 9 décembre. — La retraite de l'armée française sur le front antérieurement occupé en Serbie a pris fin hier. Commencée il y a dix jours, elle s'est exécutée en deux fois. Le général Sarrail est satisfait de la façon dont l'ordre de se retirer vers les nouvelles positions a été accompli, et il reste entièrement optimiste.

En Grèce

BRUITS DE DEMOBILISATION PARTIELLE EN GRECE

Athènes, 10 décembre. — Les journaux parlent de nouveau d'une prochaine démobilisation partielle de l'armée grecque. L'état-major étudierait le plan de cette démobilisation. Cependant, la nouvelle n'est pas confirmée officiellement.

AUTRICHIENS ET TURCS PRETS A QUITTER ATHENES

Athènes, 10 décembre. — Le journal « Ethnos » annonce que l'Autriche et la Turquie ont avisé leurs sujets d'être prêts à quitter la ville.

Aux Etats-Unis

Incendie considérable

Richemond (Virginie), 10 décembre. — Hopewell a été détruit presque entièrement aujourd'hui par un incendie; la nouvelle poudrerie Dupont, établie dans cette ville, est intacte jusqu'à présent.

Deux hommes, qu'on croit être des agents allemands, ont été arrêtés porteurs d'une grande quantité d'explosifs dans le voisinage de cette usine.

Le gouvernement a envoyé des troupes dans la ville, dont la population est saisie de panique.

L'Entente franco-anglaise

Nouvelles Délibérations

Paris, 10 décembre. — Les ministres anglais resteront en France quelques jours encore pour prendre toutes les décisions que comportent les questions militaires et diplomatiques de l'heure actuelle.

Ce contact, chaque jour plus étroit, entre les gouvernements et les états-majors, donne aux initiatives et aux démarches de l'Entente une force qu'elles n'avaient pas toujours auparavant. De plus, il évite des pertes de temps. Les ressources des puissances de l'Entente sont reconnues dans le monde entier comme supérieures à celles de ses ennemis. Une seule chose existait chez elles moins que chez eux : l'unité de direction. Sous l'énergique impulsion du gouvernement français, cette unité devient une réalité. Il faut s'en féliciter.

Sir Ed. Grey à l'Elysée

Paris, 10 décembre. — Le Président de la République a reçu ce matin la visite de sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, et le maréchal lord Kitchener, ministre de la guerre de la Grande-Bretagne. Il les a retenus à déjeuner avec les ministres et sous-secrétaires d'Etat.

M. Asquith chez le Roi

Londres, 10 décembre. — M. Asquith a eu hier soir, au palais de Buckingham, un long entretien avec le roi.

Les deux Armées

Londres, 10 décembre. — Le « Daily Express » publie un article, intitulé : « Les deux Armées », dans lequel il dit que la nomination du général Joffre comme commandant en chef de toutes les armées françaises, est un premier pas vers la subordination des armées alliées à un état-major unique et à un généralissime.

« La Grande-Bretagne, dit ce journal, n'a jamais eu la prétention d'être une grande puissance militaire. Elle a seulement créé une flotte invincible, nécessaire à son existence. Aujourd'hui, la France et l'Angleterre sont sœurs et partagent les mêmes dangers, possèdent des intérêts identiques. Pourquoi nos deux armées continueraient-elles à être divisées dans cette guerre? L'armée anglaise tout entière serait fière de servir avec l'armée française sous le même commandement, qu'il soit anglais ou français. La question n'est pas importante, pourvu qu'il soit un homme capable. »

Le Général Gouraud Chef d'Armée

Paris, 10 décembre. — Le général Gouraud, en dépit des graves blessures qu'il a reçues aux Dardanelles et qui l'ont laissé mutilé d'un bras et marchant difficilement, a demandé à reprendre du service actif. Il vient de recevoir un nouveau commandement d'une armée sur notre front.

Les Blessés ont leur Insigne

Paris, 10 décembre. — Depuis quelques jours, on peut voir sur la manche de nos soldats que leur blessure a fait évacuer à l'arrière deux galons rouges en forme d'angle. Souvent, la croix de guerre orne la poitrine de ces braves, mais, à défaut de toute autre décoration, l'insigne des victimes de la grande guerre commande le respect.

Un Fou à l'Hôtel du Gouverneur militaire de Paris

Paris, 10 décembre. — Dans l'hôtel du gouverneur militaire de Paris, le gardien de la paix Michel Maratrat, devenu subitement fou furieux, parcourait les couloirs de l'hôtel, brandissant un revolver en criant qu'il était poursuivi par des espions et qu'il voulait en débarrasser la patrie.

Rencontrant deux soldats de la 22e section qui passaient à ce moment, Maratrat déchargea sur eux son arme, sans les atteindre fort heureusement. Mais un gendarme et un garde républicain, accourus au bruit, voulurent s'emparer du gardien. Celui-ci se retourna aussitôt contre les nouveaux venus, qu'il abattit de deux coups.

Le premier, Léopold Gouiron, est un gendarme détaché de la Prévôté du gouvernement militaire de Paris; le second, Henri Rodin, âgé de vingt-sept ans, est garde républicain. L'état des deux victimes est très grave.

Le fou meurtrier, qui n'a été maîtrisé qu'avec beaucoup de peine, a été conduit à l'infirmerie spéciale du dépôt.

M. le Comte

Paris, 10 décembre. — Depuis trois mois, les grands hôtels du centre de Paris étaient victimes d'un escroc qui opérait de la façon suivante :

Bien mis, il arrivait le samedi soir, à la nuit, avec une valise en cuir de Russie. Il retenait sa chambre pour lui et son secrétaire, le chevalier Robert Mani, se donnant tantôt comme le comte de Bure, tantôt comme un journaliste connu et se faisait servir à dîner. Puis, au moment de payer, il s'apercevait qu'il n'avait plus de monnaie. De sa valise, il sortait des liasses de titres et disait à la caissière : « C'est la guerre. Je suis obligé de vendre mes valeurs. Mais, ce soir, les changeurs sont fermés et il faut que je sorte. Ne pourriez-vous pas me prêter 10 ou 20 louis d'ici lundi. »

Chaque fois on lui donnait ce qu'il demandait et le lendemain le comte et sa valise avaient disparu.

On vient d'arrêter l'un dans une loge de théâtre et de saisir l'autre dans un grand hôtel du boulevard des Capucines. La valise contenait pour trois millions et demi de titres, valeur d'émission, mais dont on tirerait difficilement 20 fr. au marché des pieds humides.

Le comte de Bure s'appelle en réalité Emile Benjamin. Il est âgé de dix-sept ans et est né à Paris. Mécanicien avant la guerre, Emile Benjamin s'était convaincu qu'avec du « culot », on arrive à tout. Pour l'instant il est arrivé au Dépôt.

Fiançailles d'Oscar de Prusse

Paris, 10 décembre. — Le prince Oscar de Prusse, cinquième fils du kaiser, va se marier avec une princesse d'Anhalt. Or, il a épousé, le 31 juillet 1914, la comtesse Ruppin, mariage, il est vrai, morganatique, car la comtesse Ruppin n'était pas égale en naissance au fils de Guillaume.

BORDEAUX

Il y a un an

11 DECEMBRE 1914

L'ennemi a achevé d'évacuer la rive ouest du canal de l'Yser, au nord de la Maison du Passeur. Nous occupons cette rive.

Dans la région de Mlava, les violentes attaques des Allemands ont été repoussées. Les Russes ont repris l'offensive contre des colonnes ennemies se retirant en désordre. Dans la région au nord de Lowicz, des attaques acharnées des Allemands ont été également partout repoussées avec de grosses pertes pour eux. Dans la région au sud de Cracovie, l'offensive russe s'est heureusement poursuivie, malgré une résistance opiniâtre.

A Milan, s'est constitué un comité général pour l'intervention de l'Italie.

Les déclarations de M. Salandra à la Chambre italienne ont eu une répercussion immédiate dans les cercles militaires autrichiens. Les forces massées sur la frontière italienne ont été renforcées en toute hâte.

Publication par l'Angleterre d'un nouveau « Libre Bleu » donnant la nomenclature de tous les dons offerts à la métropole par les colonies et les dominions d'outre-mer, pour aider à la guerre.

Le sultan du Maroc adresse aux troupes marocaines combattant en France une proclamation leur disant de compter sur la victoire finale et de continuer à combattre « au nom du droit le plus pur, pour la liberté des nations. »

Les armées serbes qui avaient atteint la Kolubara ont franchi cette rivière entre Valiévo, dont elles se sont emparées, et le confluent du Ljig. Au nord, elles ont occupé Lazovatz.

A l'Hôtel de Ville

COMMISSIONS

Les commissions réunies du Conseil municipal ont tenu vendredi soir, à l'Hôtel de Ville, une importante réunion, au cours de laquelle ont été examinées de nombreuses questions qui viendront prochainement en séance publique.

Elles ont notamment adopté en principe le budget de l'instruction publique pour 1916, le budget de l'Ecole professionnelle de rééducation des mutilés de la guerre, les plans et devis de l'installation définitive de cette école dans les bâtiments de la rue du Hamel, et ont approuvé le rapport tendant à l'ouverture des crédits (hors budget) destinés aux avances à faire au personnel municipal pour leur faciliter les souscriptions à l'emprunt.

Notons aussi l'approbation donnée à la revision du tarif des Pompes funèbres et le vote de deux subventions de 1,000 francs chacune à l'œuvre des Ateliers de guerre de Bordeaux et à l' « Information universelle », dont le but est de faire échec aux nouvelles tendancieuses et mensongères répandues par les agences allemandes dans les pays neutres, et notamment chez les nations latines de l'Amérique du Sud.

A l'Ordre de l'Armée

Parmi les citations à l'ordre de l'armée qu'a publiées hier le Journal officiel et qui impliquent l'attribution de la croix de guerre avec palme, il nous est tout particulièrement agréable de signaler celle très belle dont vient d'être l'objet M. le médecin auxiliaire Paul Moure, fils de notre distingué concitoyen et ami M. le docteur Moure, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. Cette citation est ainsi conçue :

« Paul Moure, médecin auxiliaire au 1er régiment du génie, compagnie 4/1 : Le 22 août 1914, a donné pendant toute une journée, dans un village violemment bombardé et occupé en partie par l'ennemi, les soins les plus dévoués aux blessés de son unité. Est resté avec eux malgré l'arrivée des Allemands et, par son attitude décidée et son énergique intervention, a évité à un grand nombre d'être fusillés ou brûlés dans leur ambulance. »

Fait prisonnier en même temps que son ambulance, revenu en France, M. Paul Moure, après avoir, depuis le premier jour de la mobilisation, fait tout son devoir sur le front occidental, a été appelé à accompagner notre corps expéditionnaire en Orient.

Nous sommes heureux de lui adresser nos bien sincères et cordiales félicitations.

Nous sommes heureux de publier la citation suivante :

Le chef de bataillon Lozivit, commandant le régiment, cite à l'ordre du régiment :

« Marcel-Isaac Attias, sergent au 2e régiment d'infanterie coloniale. Du 25 au 30 septembre 1915 a pris le commandement de sa compagnie, en l'absence d'officiers blessés ou tués. A fait preuve de beaucoup d'allant et d'énergie au cours de ces combats. »

Nos félicitations à notre excellent ami Attias, bien connu des sportsmen bordelais.

FAITS DIVERS

Coup de Pied mortel

Pour un motif futile, une discussion s'élevait entre le marin Alfredo Cina et le contremaître arrimeur Gustave Degeorge, 54, rue Servandoni. Cette discussion dégénéra bientôt en pugilat.

Tout à coup, M. Degeorge s'affaissait, grièvement atteint au ventre d'un coup de pied.

Transporté aussitôt à l'hôpital Saint-André, M. Gustave Degeorge y expirait vendredi matin.

Commencement d'Incendie

Vendredi, vers dix-neuf heures, un commencement d'incendie, très rapidement éteint par les sapeurs-pompiers, s'est déclaré dans l'appartement situé au troisième étage du numéro 47 de la rue Vergniaud, occupé par M. Duplan, maître de chai, au service de M. Feward, négociant armateur, domicilié même adresse. Le plancher seul a souffert du feu, que l'on suppose avoir été communiqué par un fourneau à gaz. Les dégâts sont évalués à un millier de francs environ, il y a assurance.

Arrivée de Réfugiés

Vendredi arrivaient à 22 h. 55, en gare St-Jean, par l'express de Saintes, 160 réfugiés, hommes, femmes et enfants, venant des départements du Nord et qui avaient quitté Rouen mercredi soir.

A leur arrivée à Bordeaux, les dames infirmières de la Croix-Rouge les ravitaillèrent, après quoi quatre grandes voitures de tramways que M. Résal, directeur de la Compagnie, avait mises gracieusement à leur disposition, transportèrent les réfugiés à la caserne de passage de la rue Belleville, où des lits confortables avaient été préparés pour eux. Ils quitteront cet endroit dimanche ou lundi prochain, et seront répartis dans diverses communes de l'arrondissement de La Réole.

A la gare, les réfugiés avaient été reçus par MM. Mathieu, commissaire central; Echauzier, capitaine à la commission de la gare; le major Darin.

Le service d'ordre était sous la direction de l'adjudant de police Lalanne.

PETITE CHRONIQUE

Un duel ! — Les adversaires, deux marchands de meubles, Jean C... et Amand C..., pressés de régler leur différend au sujet d'une discussion, ont pris comme armes, l'un son parapluie, l'autre sa canne. La bataille fut acharnée, et les deux antagonistes, en plus des coups et des blessures qu'ils reçurent, furent gratifiés d'un procès-verbal pour leur apprendre à être plus modérés dans leurs discussions.

A l'étalage d'un grand magasin de la rue Sainte-Catherine, Marie S... s'est emparée d'une paire de chaussettes; de leur côté, Clémentine C... et Renée F... ont pris divers objets d'une valeur totale de 7 fr. 45. Elles ont reçu une hospitalité gratuite.

En attendant le train. — Les départs sont souvent la cause de surexcitation. C'est sans doute ce qui explique pourquoi le parqueteur Xavier F... a voulu, dans la cour de la gare d'Orléans, se détendre les nerfs en frappant de force coups de poing sa fille et sa belle-sœur.

Bain forcé. — Matelot à bord de la gabare « Marie-Thérèse », amarrée en face des Quinconces, Edouard Lachevère est tombé accidentellement dans la Garonne en voulant regagner son bateau. Deux préposés des douanes, MM. Martel et Beaumont, témoins de l'accident, se portèrent à son secours et furent assez heureux pour repêcher le matelot, qui en fut quitte pour un bain forcé.

On a arrêté : Georges H... pour vol, à la suite d'un mandat d'arrêt du parquet de Bordeaux.

— Raymond H..., pour outrages.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président.

Dans son audience de vendredi le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Paul L..., inculpé d'abus de confiance au préjudice d'une Société de Paris pour une somme de 1,383 fr. Un mois par défaut.

— Joseph Cadupuy, 49 ans, boulanger, rue Pomme-d'Or, 59, pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue. Un mois de prison et 100 fr. d'amende.

— Pour avoir ouvert un débit de boissons sans autorisation, Marie G..., 54 ans, à Gujan-Mestras, 100 fr. d'amende.

CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le colonel de gendarmerie BONNEFOY

Une Affaire de Trahison

Condamnation à Mort

A l'ouverture de la séance, vendredi matin, le conseil entend de nouveau les témoins pour préciser certains points, au sujet de l'affaire de trahison qu'exposait en détail notre précédent numéro.

La parole est ensuite donnée à M. le lieutenant Gaubert, substitut du commissaire du gouvernement.

L'honorable organe du ministère public prononce un réquisitoire énergique et serré. Il fait un portrait vivant de l'accusé, et démontre que Courrèges, dès 1913, lorsqu'il se rendait au Luxembourg et en Allemagne pour le compte du service de contre-espionnage français, était déjà à la solde de nos ennemis. Il a continué à Tarbes les rapports qu'il avait eus à Strasbourg avec l'espagnol Pedro Lopez, espion allemand, et s'il n'a rien livré à l'Allemagne, c'est qu'il n'a pas pu le faire.

Le lieutenant Gaubert demande au conseil l'application stricte de la loi, c'est-à-dire une condamnation à mort.

Me Rioms, défenseur de Courrèges, prend la parole à son tour. Il reconnaît que, par son passé, son client est loin d'être intéressant. C'est un voleur et un souteneur, on ne peut pas le nier, mais ce n'est pas un traître à son pays.

Le jeune avocat essaie, avec beaucoup de chaleur et de conviction, de réfuter les arguments du ministère public. La spontanéité avec laquelle Courrèges a fait part aux gendarmes d'Hendaye de son projet d'entrer en relations avec le consul d'Allemagne de Saint-Sébastien est pour lui la preuve de sa bonne foi. Au surplus, l'appareil qu'il se proposait d'offrir était sans aucune valeur.

Me Rioms supplie le conseil de ne pas retenir le crime de trahison, qui n'a pas eu de commencement d'exécution.

M. le lieutenant Gaubert réplique en maintenant ses conclusions.

Le défenseur insiste sur le manque absolu de preuves materielles concernant la culpabilité de son client.

L'accusé, interrogé par le président, affirme qu'il est Français avant tout et qu'il n'a pas trahi son pays.

M. le colonel Bonnefoy informe alors le ministère public et la défense qu'il posera au conseil une question subsidiaire de « tentative » d'intelligence avec l'ennemi.

Le conseil se retire pour délibérer.

Le Jugement

Après une demi-heure de délibération, le conseil de guerre a rendu un jugement déclarant le cavalier Courrèges, du 10e hussards, par 5 voix contre 2, coupable de « tentative » d'intelligence avec l'ennemi, tentative qui n'a pas eu d'effet par suite de circonstances indépendantes de la volonté de son auteur.

En conséquence, Jean-Alban Courrèges est condamné à la **PEINE DE MORT** et à la **DEGRADATION MILITAIRE.**

Le conseil appuiera une demande de recours en grâce et de commutation de peine.

Le conseil de guerre a également condamné jeudi et vendredi :

Pour désertion à l'intérieur, l'infirmier Lafaille et le soldat Jean Fourcade, du 144e, chacun à deux ans de travaux publics.

— Pour vol d'un porte-monnaie contenant 50 fr. au préjudice d'un autre soldat, le réserviste André Nourry, du 123e, un an de prison.

— Un autre déserteur Daniel-André Rodriguez, du 344e, s'est vu aussi infliger deux ans de travaux publics.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Théâtre

TOURNÉES DE LA PORTE-SAINT-MARTIN

Triplepatte

Comédie en quatre actes, de MM. Tristan Bernard et André Godfernaux

Albert BRASSEUR, Jean COQUELIN

Quand M. Tristan Bernard s'avise de vouloir faire rire tout le monde, et non pas seulement quelques dilettantes, il y réussit sans trace d'effort. C'est même un des « cas » curieux de notre littérature que de voir cet humoriste à l'ironie pincée et glacée jouer de la vieille gaîté nationale, quand il lui plaît, comme un maître de l'allégresse classique.

Ainsi dans « Triplepatte », il a traité le caractère de l'irrésolu, mais avec toute la liberté de la bouffonnerie. Le succès, depuis la création, il y a quelque dix ans, ne s'est jamais démenti.

Le vicomte de Houdan, surnommé Triplepatte, du nom d'un de ses chevaux, est l'indécision même. Il tourne au vent qui souffle. Une marieuse l'engage dans des négociations matrimoniales avec la famille de Mlle Herbelier. Il faudra renoncer à la petite Dolly, qu'il aime sans l'aimer. Et puis, la vie de garçon a des douceurs que Dolly est en train de lui rappeler quand la noce attend Triplepatte à la mairie. Il finit par arriver, mais se défile sans avoir dit ni oui ni non.

Quelques mois plus tard, il rencontre sur la Côte-d'Azur Mlle Herbelier. Ils s'entendent à merveille, sans intermédiaires, se découvrent cent qualités et les unissent en justes noces.

Il a bien quelques lenteurs, ce « Triplepatte ». Il a des arrêts sur l'obstacle, et des scènes « à ne pas faire ». Mais l'observation hilarante, les formules bien frappées, l'ouvrage de détail donnent de la saveur à la pièce, qui doit beaucoup de son succès à l'interprétation.

C'est Albert Brasseur qui joue Triplepatte. Il y apporte cette jovialité personnelle, cette allégresse triomphante et cette mimique irrésistible à laquelle personne, d'ailleurs, n'essaie de résister. La pièce, c'est lui. Le succès d'Albert Brasseur a été retentissant.

Jean Coquelin dessine largement la silhouette d'Herbelier. MM. Prevost, Walter, Rablet, l'élégante et originale Darcourt dans la baronne Pepin; la gentille Berthe Fusier dans Yvonne et Marguerite Balza dans Dolly concourent à une de ces interprétations complètes et sûres auxquelles la province tient d'autant plus qu'elle y est moins habituée.

P. B.

Skating-Palace

Samedi, à huit heures trente, grand match de hockey organisé par le Bordeaux-Skating-Club. Dimanche en matinée et soirée, séances pour familles.

CINÉMAS

THÉATRE-FRANÇAIS

Voici les titres du programme nouveau qui sera donné en matinée le samedi 11 courant : Les Environs de Naples; le Fou des Roches, drame; les Fables de Lafontaine; la Marraine du Poilu (grand film d'art); Charlot fiancé; l'Actualité de la semaine.

DAGEVILLE, Angoulême
Voir aux Annonces

SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

RESULTATS DU DIMANCHE. — Au Pont-de-la-Maye : les Francs du Bouscat (2) font match nul avec le C. A. du Moulin-d'Ars (2), avec un but.

MATCHES DU DIMANCHE. — A Langon : Francs du Bouscat (1) contre Jeunes de Langon (1).

Au Bouscat : Francs du Bouscat (2) contre Tivoli A. C. (2).

A Mérignac : Francs du Bouscat (3) contre V. G. A. M. (3).

LES MATCHES DE DIMANCHE. — V. G. A. Médoc (1) contre S. C. de la Bastidienne (1) à quatorze heures trente, au parc des Sports de Mérignac.

V. G. A. Médoc (2) contre S. C. de la Bastidienne (2), à quatorze heures trente, à Monrepos.

V. G. A. (3) contre S. C. de la Bastidienne (3), à quatorze heures trente, au Parc des Sports de Mérignac.

V. G. A. (4) contre S. C. de la Bastidienne (4), à quatorze heures trente, à Monrepos.

V. G. A. Médoc (5) contre Francs du Bouscat (3), à quatorze heures trente, au Parc des Sports de Mérignac.

MATCHES DU DIMANCHE. — Au Vélodrome du Parc : Grosse-Cloche (1) contre Coqs-Rouges (1), à deux heures et demie.

DEMANDE DE MATCH. — La Grosse-Cloche (1) demande à rencontrer une bonne équipe sur terrain adverse pour le 17 décembre. Aviser M. Forgues, 43, rue des Bahutiers, Bordeaux.

FOOTBALL RUGBY

MATCHES DU DIMANCHE. — Au Bouscat : Stade bordelais contre Union athlétique libournaise, à 14 h. 30.

COMMUNICATIONS

Réouverture des Classes de l'École Montaigne

Le public est informé que les classes de l'école des garçons, rue Paul-Bert, 3, seront réinstallées dans leur ancien local à partir du samedi 11 décembre.

ORPHEON DU SIXIEME CANTON. — Cette Société se fera entendre le dimanche 12 décembre à l'église Saint-Nicolas, à la messe de onze heures. Elle exécutera le programme suivant : Kyrié (Battmann), solistes MM. Pasquier et Brannens; Gloria (Battmann); Panis Angelicus (César Franck), M. Pasquier, élève de M. Brannens; Agnus Dei (Battmann), solistes MM. A. Bernard, Brannens; Andante (X...), Roger Gélineau, violoniste du Grand-Théâtre; Laudate (Gounod). Les orgues seront tenues par Mlle Yvonne Vèzu, 1er prix du Conservatoire. L'Orphéon sera dirigé par M. Brannens, 1er prix du Conservatoire.

SOCIETE AMICALE DES COMPAGNONS DU DEVOIR. — Les sociétaires de l'Amicale ainsi que tous les Compagnons du Devoir de toutes les corporations sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 12 courant, à deux heures et demie après-midi, chez la Mère, Mme Lafitte, rue Garat, 5, Bordeaux. Des questions administratives et professionnelles du plus haut intérêt y seront traitées.

SOCIETE FRATERNELLES DES ANCIENS MILITAIRES LIBERES OU RETRAITES. — Paiemen mensuel des cotisations dimanche 12 décembre, au siège, 2, rue Magendie, de deux heures à quatre heures. Le bureau invite les familles des camarades mobilisés à vouloir bien faire connaître au président les noms des sociétaires qui auraient été tués à l'ennemi, qui seraient blessés, disparus ou prisonniers.

ALLIANCE DU BATIMENT. — Les membres sont invités à assister à une réunion générale extraordinaire qui aura lieu le dimanche 12 courant, à neuf heures du matin, bar Gambetta. Ordre du jour : Participation de la Société à l'Emprunt national, révision des statuts.

Dernier avis. Les sociétaires en retard pour le versement de leurs cotisations sont avisés qu'à l'avenir ils seront considérés comme démissionnaires s'ils ne peuvent fournir les preuves qu'ils étaient mobilisés à cette époque.

— Les fournisseurs ayant des comptes antérieurs au 4 août 1914 pourront se faire payer à cette réunion s'ils ont envoyé leur facture à M. Morer président, 23 bis, rue Rode.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
La Boîte 1f95
Se trouve chez Pharmaciens Herboristes Épiciers.
Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

ÉTAT CIVIL

DECES du 10 décembre

Daniel Mantoulan, 40 ans, rue Lafontaine, 48.
Etienne Ribère, 51 ans, rue du Tondu, 147.
Alfred Legay, 63 ans, rue Mandron, 268.
Veuve Verque, 71 ans, rue Dubourdieu, 37.
Marie Vallée, 73 ans, rue Guépin, 14.
Jean Bloin, 87 ans, rue Ambroise, 23.

Décès militaire

Christophe Lubinal, 21 ans, soldat au 7e colon.

CONVOIS FUNEBRES du 11 décembre

Dans les paroisses :

Sacré-Cœur : 8 h. 45, M. J. Bloin, 23, rue Ambroise.
Notre-Dame des Chartrons : 2 h., M. A. Legay, rue Mandron, 268.
St-Victor : 3 h. 15, M. J.-G. Garrigues, rue de Moscou, 10.

Convoi militaire :

7 heures : M. C. Lubinal, cours Saint-Jean, 141.

Autre convoi :

9 heures : Mlle C.-L. Bernos, c. de Bayonne, 168.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Bloin, Mme veuve A. Vigneau, les familles Farge, Gaillardeaux prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean BLOIN,

leur époux, oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 12 courant en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, rue d'Ambroise, 23, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. J. Courtade, M. et Mme Bizac, Mlle Bertrande Ducasse, M. et Mme Dazet, Mme veuve Ducasse, M. et Mme Fourteau et leur fille, M. et Mme Pascual et leur fille, M. Louis Ducasse, les familles Courtade, Renaud (des Pyrénées), Bizac et ses enfants ont l'honneur de vous prier d'assister aux obsèques de

Mme Marie COURTADE, née DUCASSE,

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, qui auront lieu le 11 décembre en l'église Notre-Dame de Talence.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, chemin de Pessac, à neuf heures, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures et demie.

Pompes funèbres générales (serv. de Talence).

AVIS DE DÉCÈS M. Pierre Fort, administrateur de la Société d'alimentation « L'Aquitaine », a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

Louis FORT,

son fils, décédé à Caudéran des suites de maladie contractée au front.

L'inhumation aura lieu à Narbonne.

On se réunira gare Saint-Jean (cour des Messageries, grande vitesse), à quatre heures trente, le samedi 11 décembre.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbr. générales (serv. de Caudéran)

MAUX D'ESTOMAC

digestions pénibles, aigreurs, renvois, tiraillements, migraines, insomnies, tous ces malaises causés par un mauvais fonctionnement de l'appareil digestif disparaissent en quelques jours grâce au régime du délicieux **Phoscao** (spécialité française). Ce puissant reconstituant est conseillé par tous les médecins aux dyspeptiques, aux anémiés, aux convalescents, aux surmenés et aux vieillards. Le **Phoscao** est digéré par les estomacs les plus délicats. Il ne constipe pas, et sa préparation est instantanée.

Envoi gratuit d'une boîte d'essai. Ecrire

PHOSCAO

9, Rue Frédéric-Bastiat — PARIS

En vente : Pharmacies et bonnes épiceries

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— Eug. Torchut, Le Bouscat. — 1. Non. — 2. Non. — 3. Vous n'avez pas droit au prêt. — 4. — Oui, vous n'avez que ce moyen; 5. Vous n'avez qu'à renvoyer votre livret à votre commandant de section, en lui demandant de le faire compléter.

— Verbizois, Loures-Barousse. — Non:

— Veuve Levadon, rue Courpon. — Il rentre dans la règle générale. Il peut obtenir une permission de courte durée, si ses chefs le jugent utile.

— Veuve Denjean, rue Billaudel: — Non, le médecin-major peut seul le présenter, s'il le juge utile.

— Emile Hennache, Cognac. — Oui.

— Jean Labbé, Le Courret-de-Bellou. — Présentez-vous au recrutement.

— Chenet, Saint-Denis. — L'interprétation de l'Assistance publique paraît exacte. Vous pouvez faire une réclamation au ministre (direction de l'intendance).

— Jean David, Royan. — 1. Oui. — 2. Demande à votre commandant de section.

— Jean Deo, rue Ambroise. — 1. Non. — 2. Vous serez maintenu à votre corps actuel.

— Ch. Lalanne, Arrost. — 1. Non. — 2. A la poste.

— G. L. — Vous avez droit à 2 fr. 80 par jour (décret du 1er janvier 1915).

— Fournier, cours Balguerie. — Il n'y a rien de décidé.

— M. B., 62. — Il y a là évidemment quelque chose d'illogique.

— Emile Thibault, à Mont-de-Marsan. — En principe, oui, à condition que l'origine de votre maladie provienne de votre service aux armées.

LE PLANTON DU GENERAL

Nous rappelons à nos lecteurs que ceux d'entre eux qui voudront bien joindre à leur demande de renseignement une enveloppe timbrée à leur adresse recevront le plus rapidement possible une réponse par lettre. Cette manière de procéder est surtout préférable lorsque le renseignement demandé est urgent.

J'ai vu...

« J'AI VU... » *qui a consacré aux BALKANS un de ses numéros spéciaux, si vivants et si documentaires à la fois, continue à publier chaque semaine sur le front oriental, où près de 100,000 de nos soldats sont allés tenir avec honneur les engagements de la France, une série de documents inédits du plus haut intérêt. La Grèce, la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro et l'Albanie avec leurs soldats, leurs habitants, leurs hommes politiques et leurs rois, tout ce qui fait enfin la vie de ces peuples, a défilé comme dans un cinématographe dans les derniers numéros de* **« J'AI VU... ».**

Les autres fronts et les événements d'actualité mondiale, en dehors de la grande guerre, n'y sont pas non plus oubliés. **« J'AI VU... »** *leur consacre, dans son numéro d'aujourd'hui, toute une série de pages pittoresques; près de trente documents qui doivent figurer dans toutes les bonnes collections.*

Le Numéro : 25 Centimes

Dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

Chronique du Département

Ecole de Viticulture et de Vinification de La Tour-Blanche

M. Laborde, directeur adjoint de la station agronomique et œnologique, continuera son cours à l'école de la Tour-Blanche, le dimanche 12 décembre, à deux heures.

Il traitera le sujet suivant : « Vinification des raisins blancs atteints de pourriture noble. Méthode ordinaire et pratiques nouvelles. »

Le Bouscat

LES REQUISITIONS MILITAIRES. — Le maire informe ses administrés possesseurs du reçu modèle no 1, délivré par la mairie, qu'ils doivent se présenter, muni de cette pièce, au bureau de M. le receveur municipal, 22, rue de l'Ecole-Normale, à Caudéran, avant le 15 décembre 1915, pour toucher le prix des réquisitions diverses.

Le Taillan

LE TRAM. — Le Conseil a ratifié le projet définitif du tram d'Eysines au Taillan et demandé la construction de la ligne dans le plus bref délai possible.

Saint-André-de-Cubzac

EMPRUNT NATIONAL. — Le bureau du percepteur sera ouvert dimanche 12 décembre, de neuf heures à quatre heures, pour recevoir les souscriptions à l'emprunt national, en numéraire, bons de la défense nationale, obligations, rentes 3 1/2 et 3 0/0, livrets de Caisse d'épargne.

Les souscripteurs seront reçus séparément dans des conditions d'absolue discrétion.

Cubzac-les-Ponts

FOOTBALL ASSOCIATION. — Dimanche 5 décembre, l'équipe première du Sport athlétique cubzacais a battu l'équipe seconde de l'Union sportive ambarésienne par 3 buts à 7.

Langoiran

FOOTBALL ASSOCIATION. — Dimanche 5 décembre, l'équipe première du Sport athlétique langoirannais a battu l'équipe première de l'Amicale beautirannaise par 3 buts à 0.

Arcachon

THEATRE. — Ce soir samedi sera donnée par la tournée Montcharmont, une représentation de la « Revue des alliés », de MM. Alévy et Eug. Joullot.

REMISE DE DECORATIONS. — Une prise d'armes aura lieu mercredi 15 décembre, à 14 heures, place Carnot, pour une remise de décorations et croix de guerre.

La Teste

L'EMPRUNT NATIONAL. — Une erreur nous a fait dire que la Société de Bon-Secours de La Teste avait souscrit pour 1,000 francs, alors qu'il s'agit de 10,000 francs.

CINEMA. — Aujourd'hui, salle Franklin, à huit heures trois quarts : Montagnes rocheuses du Canada, plein air; le Bonnet blanc, comédie; Idylle montmartroise, comédie; Poème de la Camargue, grand drame en trois parties; Nat Pinherton (cheveu d'or), drame policier; le Cadeau de la Sorcière, comique.

Gujan-Mestras

MORTS GLORIEUSES. — Sont morts au champ d'honneur :

Jean Baleste, du 36e colonial, 17e compagnie, tué à l'ennemi.

Antoine Larrieu, du 3e colonial, 6e compagnie, tombé au champ d'honneur.

Pierre Daney, du 7e colonial, mort dans un combat.

A L'HONNEUR. — Est cité à l'ordre du régiment :

Pierre Duvergé, soldat au 65e d'infanterie, 9e compagnie : « Très belle attitude au feu, au premier rang, pour lancer des grenades. A été fait caporal sur le champ de bataille. »

Pauillac

TOURNEE BELGE. — Samedi 11 décembre à huit heures et demie, la Tournée belge donnera, à la salle des fêtes de Pauillac, une représentation extraordinaire. Au programme : *Bruxelles... en France*, revuette à grand succès, dans laquelle on admirera le talent si souple de Mme Mandia.

Un intermède de chansons patriotiques et d'actualité et le spectacle opérette *Belgique* termineront cette manifestation artistique, à laquelle tout Pauillac voudra assister.

Saint-Aubin

OBSEQUES. — Le plus jeune des fils de M. Benoît, coutelier à Aubin, réformé depuis peu a succombé brusquement à son mal, mercredi dans la soirée.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Saint-Palais

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE. — Le percepteur de Saint-Ciers-sur-Gironde recevra à la mairie de Saint-Palais les souscriptions à l'emprunt le 13 décembre, à neuf heures du matin.

Bourg

FOOTBALL RUGBY. — Par suite d'un contretemps, la partie du 5 décembre est renvoyée au 12 courant.

L'Amicale laïque (1) recevra sur son terrain du Port, chez M. Audoin, l'équipe correspondante du Rugby-Club bordelais. Voici la composition de l'équipe :

Avants Berteau, Tessandier, Plassant, Malambic, Gauthier, Tairras, Langla et Lafontan; demis Bally, Bloin; trois-quarts, Lancelot, Grenier, A. Bernard, Rhode (cap.); arrière, Ducros.

Libourne

A L'HONNEUR. — Le sergent Boissel, des fusiliers marins, fils du sympathique préposé en chef de l'octroi de notre ville, a été cité à l'ordre du jour pour sa bravoure et son entrain devant l'ennemi. Blessé deux fois, est déjà retourné au feu.

— Le sergent-major Peloux, du 57e d'infanterie, commis des contributions indirectes, ancien surnuméraire à Libourne, a été décoré de la médaille militaire et cité à l'ordre de l'armée.

Blessé, M. Peloux a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la guerre.

— M. Charles Richardon, commis principal des contributions indirectes à Cahors, ancien élève de notre collège, et sergent au 176e d'infanterie, a été blessé et cité à l'ordre de la brigade.

L'ARBRE DE NOEL DES BLESSES. — Le comité d'Arveyres de l'œuvre de l'Œuf du Soldat, sous la direction de Mme la Déléguée de la Croix-Rouge (Dames françaises) organise pour le dimanche 26 décembre après-midi une nouvelle manifestation dite « l'Arbre de Noël des blessés ».

FOOTBALL. — Dimanche 12 décembre, sur le terrain de Casse derrière Pline, l'Association Sportive libournaise rencontrera l'Etoile Sportive de Talence. Coup d'envoi à 14 h. 30.

SERVICE PHARMACEUTIQUE. — Pharmacies ouvertes dimanche 12 décembre : Augrand, rue Montesquieu; Fontaine, place Decazes.

LA MUTUELLE LIBOURNAISE. — Cette Société, en assemblée générale extraordinaire, a décidé de souscrire à l'unanimité la somme de 3,490 fr. à l'Emprunt national.

TOURNEE BARET. — Ce soir samedi, à huit heures trente, au Jardin-d'Eté, la tournée Baret donnera une intéressante soirée avec Lyse Berty. Le spectacle pourra être vu par tous.

Izon

CHIEN EGARE. — Un beau chien, propre à l'armée, s'est réfugié à Izon. Le réclamer à la mairie.

Saint-Genès-de-Castillon

LES VINS DE 1915. — Superficie totale, 275 hectares 69.

ney, 2 lapins; chez M. Bessout, 3 lapins et 1 hectos 84

Stocks antérieurs, 4,084 hectos.
Récolte de 1914, 13,544 hectos 50.
Déficit, 12,976 hectos 66.

Moulon

LES VINS DE 1915. — Déclarations de récolte de l'année 1915 : vins rouge et blanc, 4,905 hect. 54; antérieurs, rouge et blanc, 5,849 hect. 61. Total, 10,755 hect. 15.

LA FOIRE. — La foire du samedi 25 décembre, coïncidant avec la fête de la Noël sera tenue le samedi 18.

Grignols

COURS D'ADULTES. — Les cours d'adultes qui commencent dimanche 12 décembre à l'école des filles auront lieu tous les dimanches de une heure et demie à trois heures.

A l'école des garçons, ces cours commenceront le mardi 14, et auront lieu les mardis et vendredis, de huit à neuf heures du soir.

Saint-Macaire

FOOTBALL RUGBY. — Dimanche 5 décembre, l'U. S. M. a battu le Stade cadillacais, à Cadillac, par 8 points (2 essais, 1 but) à 0.

Dimanche 12 courant, à quinze heures, sur son terrain de la Gare, l'U. S. M. matchera avec l'Union sportive marmandaise.

Entrée gratuite pour les militaires en convalescence ou en permission.

CINEMA. — Les séances de cinéma sont suspendues jusqu'aux fêtes de la Noël.

La Réole

LES ALLOCATIONS NATIONALES. — Les personnes qui désirent présenter des réclamations au sujet de la procédure de leurs demandes d'appel seront reçues à la sous-préfecture : le jeudi, de neuf à onze heures et de quatorze à seize heures; le samedi, de neuf à onze heures.

CASINO REOLAIS. — Dimanche 12 décembre, à huit heures et demie du soir, les *Larmes du Pardon*, drame en trois parties; le Bombardement du Bosphore par l'escadre russe et des vues comiques et instructives des plus intéressants. Prix ordinaires des places. Entrée libre pour les blessés et convalescents.

Daubèze

COURS D'ADULTES. — Les cours mixtes d'adultes auront lieu tous les mercredis et samedis, à dix-neuf heures trois quarts.

Les livres de la bibliothèque seront échangés à l'issue des cours.

Castets-en-Dorthe

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le bureau de perception de Castets sera ouvert aux souscripteurs à l'emprunt national le dimanche 12 décembre, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Le percepteur se tiendra à la disposition des souscripteurs pour tous renseignements.

SPECTACLES

SAMEDI 11 DECEMBRE

ALHAMBRA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Ma Tante d'Honfleur ».
APOLLO-THEATRE. — A 8 h. 30 : « le Mannequin ».
TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 30 : « l'Eté de la Saint-Martin ».
SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « le Tour du Monde d'un Gamin de Paris ».
THEATRE-FRANÇAIS. — A 8 h. 30 : Cinéma.

THÉATRE DES BOUFFES Samedi 11, dimanche 12 décembre en matinée et soirée
F. CARUSO, ALICE KERVAN dans MAM'ZELLE NITOUCHE avec A. TILUZE, dans Célestin et Floridor
RENÉ GAMY, LABAN, CÉCILE DARCLÈS, Mme LEJEUNE, ETC.
Prix des places de 3 f. 50 à 0 fr. 75. — Promenoir 1 f. 25

THÉATRE-FRANÇAIS
Samedi 11 décembre, en SOIRÉE
MARIE DELNA, de l'Opéra OVIDO de l'Opéra-Comique ET Mlle VICTORIA FER de l'Opéra de Londres
MONTANO, dans CARMEN
2 Grands Galas d'opéra-comique à des prix modérés
Dimanche 12 décembre, en MATINÉE
VICTORIA FER, célèbre cantatrice française MARIO de l'Opéra-Comique, dans
LA VIE DE BOHÊME, avec MONTANO, ERNST, BÉDUÉ, Mlle CORTEZ
Fauteuils 5f 50; Premières 4f; Secondes 3f; Troisièmes 2f 50; Paradis 1f 50. — Location de 10 h. du matin à 5 h. du soir, au Théâtre-Français

APOLLO-THÉATRE Vendredi 10, samedi 11, dimanche 12 en matinée et soirée
Jane YVON et Sabine LANDRAY Les artistes du Palais-Royal dans
LE MANNEQUIN Comédie en 3 actes de P. GAVAULT le spectacle le plus gai de la saison, avec
MARIÉ DE L'ISLE
Prix des places des tournées Ch. BARET. — Promenoir 1 fr. 50
Bientôt : GUITRY, HUGUENET, Cécile SOREL, Régina BADET, etc.

Chronique Régionale

BASSES-PYRÉNÉES

BAYONNE

Deux Nomades électrocutés

Un grave accident s'est produit aujourd'hui à Briscous, sur la canalisation électrique de la Société hydro-électrique de Bayonne.

Depuis quelques jours, des nomades qui parcourent la région avec un cinématographe forain avaient pris l'habitude, à l'insu de la Société, de prendre le courant nécessaire au fonctionnement de leur appareil sur les lignes aériennes qui transportent le courant. D'ordinaire ils se branchaient sur le fil de basse tension à 120 volts; mais, par suite d'une erreur, ils se sont branchés aujourd'hui sur un fil de haute tension donnant 5,000 volts, et deux de ces nomades ont été électrocutés.

Leurs cadavres ont été trouvés aux salines de Briscous, tenant encore dans les mains le fil meurtrier.

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES

LES BOUCHERS ET LA TAXE. — Nous avons dit qu'après une résistance de quinze jours, les bouchers étaient venus à résipiscence. Ils ne pouvaient faire autrement.

Mercredi avait lieu à la mairie l'adjudication des fournitures pour l'hôpital et le Bureau de bienfaisance en 1916.

Un des principaux bouchers de notre ville, M. Partimbène, a été déclaré adjudicataire de la fourniture de viande au prix de 1 fr. 60 le kilogramme de bœuf et 1 fr. 70 le kilogramme de veau.

Or, la moyenne du prix de la taxe contre laquelle les bouchers se sont insurgés est de 2 fr. 76. Sans commentaires !

NOUVELLES D'ESPAGNE

Football association. Championnat

A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception se jouait, sur le terrain d'Atocha, une des éliminatoires du championnat interrégional entre l'Arénas-Club de Bilbao et la Real Sociedad de notre ville. Partie des plus intéressantes, que l'on croyait à la merci de l'équipe de Saint-Sébastien, et qui se termina par un match nul (0 à 0), grâce à la mobilité des joueurs bilbaïnos. L'Arénas-Club classé en première série, il y a environ trois ans, peut être considéré comme un des meilleurs teams d'Espagne; il n'a subi jusqu'à ce jour qu'une seule défaite contre l'Athletic de Bilbao Auss est-il peut-être l'outsider de la grande épreuve. A signaler à Saint-Sébastien, le goal keeper et les backs; les avants jouèrent un jeu décousu et ne furent pas heureux dans leurs shoots. Public des plus corrects.

TRIBUNE DU TRAVAIL

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES DE BORDEAUX. — Le Syndicat des typographes prévient ses membres et les familles des mobilisés que le dix-neuvième secours sera distribué « uniquement » le dimanche 12 décembre 1915, de neuf heures à midi, Bourse du travail, 42, rue de Lalande. — Les familles des mobilisés qui ne se rendraient pas à cette date sont prévenues qu'elles n'y auront droit qu'au secours suivant.

SYNDICAT DES OUVRIERS DES BOITES METALLIQUES. — Réunion mensuelle samedi 11 courant, à huit heures et demie précises, Bourse du travail, 42, rue de Lalande. Questions importantes. L'entrée aura lieu par carte confédérale ou sur présentation d'un camarade syndiqué.

Les Syndicats des ferblantiers articles de ménage, ferblantiers boîtiers, coupeurs, sertisseurs sont priés de s'y faire représenter officiellement.

Les Réfugiés

Familles ou individus à Bordeaux ou ailleurs recherchant leurs proches

M. François Wastyn, réfugié à Castets-des-Landes, chez M. Gaillard, depuis le 6 novembre 1914, demande des nouvelles de sa femme et de son fils, restés à Tourcoing (Nord).

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

Prière aux grands blessés ou infirmiers qui pourraient donner des nouvelles du soldat Gaston Coumoul, du 2e régiment de zouaves, blessé le 28 août 1914, à Signy-l'Abbaye, de vouloir bien écrire à M. Coumoul, 13, rue de Fleurus, Toulouse.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 10 décembre

Montés en rade :

Skarv, st. norv., c. Evensen, de New-York.
La Touraine, st. fr., c. Caussin, de dito.
Glena, st. norv., c. Hangu, de Cardiff.
Harrington, st. ang., c. Weber, de dito.
Getso, st. esp., c. Lagardoy, de Glasgow.
Ariel, st. ang., c. Hyde, de Saint-Nazaire.
Henri-Gerlinger, st. belge, c. Kobyns, de Rochefort.
Bainbridge, st. ang., c. Pedersen, de Sunderland.
Barmston, st. norv., c. Andersen, de Newport.

PAUILLAC, 10 décembre

Aux appontements :

Evelyn, st. ang., c. X.... d'Amérique

Rade de montée :

Alphonse-Fierro, st. esp., c. X.... d'Espagne.
Béarn, st. fr., c. X..., du Sénégal.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

PACIFIC-LINE. — Le paquebot *Orita* est parti de Coronel (Chili) le 3 décembre, en route pour l'Europe.

SUR MER

LE HAVRE. — Arrivés :
10 décembre, st. fr. Brizeux, de Buenos-Ayres.
St. fr. Texas, de New-Orleans.
St. ang. Alhenstone, de New-York.
St. ang. Lord-Downshire, Lord-Erne, de New-York.
SAINT-NAZAIRE. — Arrivés :
9 décembre, st. fr. Venezuela, de Vera-Cruz.
St. norv. Folda, de Cardiff.
MARSEILLE. — Arrivés :
9 décembre, st. fr. Ibéria, de Bastia.
St. fr. Harmonie, de Brindisi.
St. fr. Lacydon, de Cette.
St. fr. Nivernais, de Cette.
St. fr. Tafna, de Philippeville.
St. ang. Leicestershire, des Indes.
St. ital. Mongibello, de Garrucha.
St. dan. Newa, de Newcastle.
LIVERPOOL. — Arrivés :
7 décembre, st. fr. Saint-Servan, de Nantes.
SWANSEA. — Arrivés :
8 décembre, st. norv. Nordlyset, de La Pallice.
Nav. fr. Boulonnaise, de Blaye.
DARTMOUTH. — Arrivé :
8 décembre, st. norv. Henley, de Bordeaux.
TENERIFFE. — Arrivé :
8 décembre, st. fr. Amiral-Duperré, du Havre.
GRAND-BASSAM. — Arrivé :
8 décembre, st. fr. Asie, de Bordeaux.
SANTOS. — Arrivé :
9 décembre, st. fr. Sequana, de Bordeaux.
NOUVELLE-ORLEANS. — Arrivé :
7 décembre, st. ang. Strathford, du Havre.
NEW-YORK. — Arrivés :
7 décembre, st. fr. Basse-Terre, de St-Nazaire.
St. ang. Cairnhill, du Havre.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 10 Décembre

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur le nord et l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 100mm d'eau au fort de Servance, 57 à Cherbourg, 21 à Nancy, 18 à Dunkerque et à Lorient, 10 à Bordeaux, 7 à Paris, 1 à Lyon.

Ce matin, le temps est couvert et pluvieux dans le Nord et l'Ouest.

La température reste supérieure de 8o à 10o à la moyenne dans nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait —10o à Bodoé, —2 à Skudesnaess, 6 au fort de Servance, 7 au puy de Dôme, 8 à Dunkerque, 9 à Marseille, 10 à Nancy et au Havre, 14 à Paris et à Alger, 16 à Clermont-Ferrand et à Bordeaux, 18 à La Corogne.

En France, le temps va rester généralement nuageux et doux. Des pluies sont encore probables.

Publications recommandées à nos Lecteurs

LE REFUGE, par André THEURIET, de l'Académie française.

Le Refuge est le huitième ouvrage de l'illustre écrivain qui figure dans la *Nouvelle collection illustrée Calmann-Lévy*, et l'on peut prédire que ce beau roman obtiendra auprès des lecteurs un succès au moins égal à celui des œuvres du même auteur qui l'ont précédé.

Ils admireront dans cet ouvrage les mêmes qualités qui ont assuré au maître écrivain une réputation universelle.

Dans le sombre décor des forêts de l'Argonne, où l'on retrouvera notamment ce célèbre bois de la Gruerie dont il a été question si souvent depuis le commencement de la guerre, André Theuriet a situé une action émouvante, qui met aux prises un père et son fils épris tous deux de la même jeune fille : leur rivalité aboutit à un dénouement tragique, et qui termine admirablement cet ouvrage dramatique, rehaussé par les belles illustrations de L. Bailly.

Prix de ce joli volume : **95 centimes**, dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

BOURSE DE BORDEAUX

du 10 décembre 1915

Au comptant : 3 % nominatif, 63 85; dito au porteur, 63 85. — 3 % amortisable, 73. — Obligations de la Ville de Paris 1865, 500; dito 1876, 450; dito 1899-Métropolitain, 250 50. — Obligations foncières 1895, 341. — Crédit lyonnais, 910. — Nord, obligations 3 %, 328. — Ouest, obligations 3 %, 343; dito obligations 3 % nouvelles, 332. — Raffinerie Say, 435; dito de Priorité, 275. — Argentine 1886, 488. — Banque française Rio-de-la-Plata, 175. — Nord de l'Espagne, 388. — Ri-Tinto, c. de 5, 1,488. — Chambre de commerce 1895, 490.

Deux Preuves pour une

Bien avisé celui qui ne se paie pas de mots et qui n'agit que sur preuves. M. Jean Meunier, de Sapogne (Ardennes), est au nombre de ces personnes bien avisées. Ayant été frappé depuis longtemps par les nombreuses preuves authentiques de guérisons fournies par les Pilules Pink dans les cas d'anémie, de faiblesse générale, il ne s'adressa pas à un autre médicament pour guérir sa femme, devenue anémique. Ceci se passait il y a huit ans. Mme Meunier fut très rapidement guérie, et depuis n'a pas cessé de se bien porter. Ces temps derniers, le fils de M. Meunier, jeune homme de quatorze ans, déprimé par les troubles de croissance, eut à payer, lui aussi, sont tribut à l'anémie. Naturellement, son père ne pouvait faire mieux que de s'adresser à nouveau aux Pilules Pink, pensant avec juste raison que, puisqu'elles avaient si bien guéri la mère, elles ne pouvaient manquer aussi de guérir aussi le fils. La logique ne perd jamais ses droits, et le jeune malade, soumis à l'influence si bienfaisante des Pilules Pink, a été très vite et très bien guéri. Voici, d'ailleurs, ce que nous écrit M. Jean Meunier lui-même :

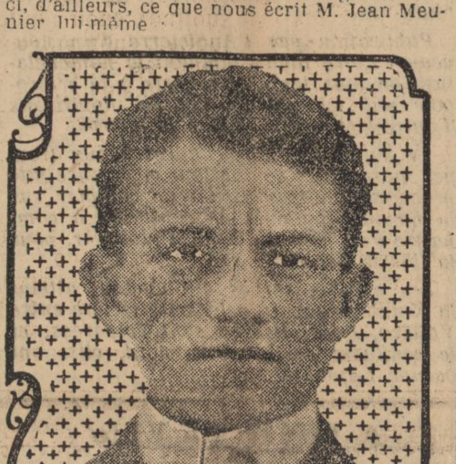

Mr Marcel MEUNIER

« Je dois vous informer du bien que les Pilules Pink ont fait aux malades de ma famille. Il y a huit ans, ma femme, devenue très faible, très anémique, a été très bien guérie par les Pilules Pink. Elle n'a pas cessé de se bien porter depuis, et elle est forte comme deux. Mon fils, âgé de quatorze ans, a également pris les Pilules Pink. Il ne mangeait plus, était toujours pâle, faible, languissant. Les Pilules Pink l'ont si bien fortifié qu'il travaille maintenant comme un homme. J'ai tenu à vous signaler ces deux cas et à vous autoriser à les publier. C'est, en effet, les guérisons publiées dans les journaux au sujet des Pilules Pink qui m'ont engagé à les faire prendre à ma femme d'abord, à mon fils plus tard, et je désire, par notre exemple, convaincre ceux qui souffrent et qui ignorent encore ce médicament si précieux. »

Les Pilules Pink guérissent : anémie, chlorose des jeunes filles, maux d'estomac, faiblesse générale, épuisement nerveux, neurasthénie, troubles des femmes aux époques critiques.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23 rue Ballu, Paris; 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

OMEGA
MONTRE-BRACELET
Glace incassable
avec Cadran radium lumineux depuis 61 fr.
avec Cadran blanc depuis 50 fr.

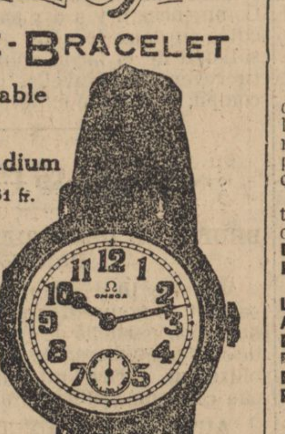

En vente chez les meilleurs horlogers.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHE GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 10 décembre.

Agneaux amenés, 136; renvoi » vendus de 15 à 26 fr. la pièce.

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 10 décembre.

Blés. — On cote : Blés du Centre et du Poitou, 31 fr. à 31 fr. 25 les 100 kilos, départ; blés du pays, 26 fr. à 26 fr. 25 les 80 kilos, aux usines.

Farines. — On cote : Farines américaines, 44 fr. à 44 fr. 50 les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux (prix officiel); farines premières de cylindre du Haut-Pays, 45 fr. à 45 fr. 25 les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux.

Maïs. — On cote : Roux Plata disponible, 28 fr.; sur décembre, 28 fr.; blanc Plata, sur décembre, 29 fr. 50 les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 10 décembre.

Sucre blanc, de 80 fr. 25 à 80 fr. 50; sucre raffiné, de 108 fr. à 108 fr. 50.
Huile de lin, 109 fr. 50.

MARCHE AUX MÉTAUX

Londres, 9 décembre.

Cuivre. — Disponible : 77 liv. 2 sh. 6 den.; à trois mois, 77 liv. 15 sh.
Etain. — Disponible : 167 liv.; à trois mois, 166 liv. 10 sh.
Plomb. — Disponible : 28 liv. 2 sh. 6 den.; mars, 27 liv. 2 sh. 6 den.
Zinc. — Disponible : 82 à 71 liv.
Fonte. — Disponible : 74 liv. 8 sh.; à trois mois, 75 liv. 1 sh.
Argent. — Disponible : 26 liv. 7 sh. 8 den.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 9 décembre.

Essence de térébenthine. — Ferme. — Disponible : 45 sh. 9 den.; à trois mois, 46 sh. 4 den. 1/2; éloigné, 45 sh. 6 den.
Résine. — Disponible : 21 sh. 6 den.

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Personne n'ignore plus que les appareils du spécialiste **M. GLASER**, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, sont les seuls qui procurent un bien-être absolu et immédiat, qu'ils peuvent se porter jour et nuit sans gêne, et qu'ils font disparaître les hernies.

Nous engageons vivement les personnes atteintes de hernies à venir essayer l'Appareil de **M. GLASER** à :
Dax, 11 décembre, hôtel de la Paix.
BORDEAUX, 12, 13 décembre, hôtel de Nice, 4, place du Chapelet.
Libourne, 14 décembre, hôtel Loubat.
Angoulême, 15 décembre, hôtel des Postes.
Barbezieux, 16 décembre, h. de la Boule-d'Or.
Ribérac, 17 décembre, hôtel de France.
Bergerac, 18, h. de Londres et des Voyageurs.
Périgueux, 19 décembre, h. des Messageries.
Brochure franco sur demande.

LE DIABÈTE est radicalement GUÉRI et en peu de temps par le **VIN URANÉ PESQUI** qui fait diminuer de 1 gramme par jour **LE SUCRE DIABÉTIQUE**

Le **VIN URANÉ PESQUI** donne la force et la vigueur; il calme la soif et empêche les accidents : Gangrène, Anthrax, etc., etc.
Dans toutes les Pharmacies.

Ne voyagez pas sans **L'INDICATEUR P. G.**

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE
Bordeaux. Imprimerie G. GOUNOUILHOU rue Guiraude, 11. Machines rotatives Marinoni.

BOURSE DE PARIS

DU 10 DÉCEMBRE

FONDS D'ÉTATS

3 0/0	64 50
3 0/0 amortiss.	— —
3 1/2	91 »
Etat 4 %	— —
Tonkin 2 1/2	— —
Tunis 1892	— —
Madagascar 2 1/2 %	— —
— 3 %	— —
Argentin 1896	76 »
— 1909	425 »
— 1911	— —
Chine 1903	— —
— 1908	380 »
— 1913	— —
Egypte unifiée	— —
— 3 1/2	— —
Espagne coup. 960	83 40
Italien 3 1/2	— —
Japon 1905	75 20
— 1907	87 »
— 1910	71 »
— 1913	495 »
Maroc 1904	— —
— 1910	— —
Portugal	58 30
Russe 1880	— —
— consolidé	— —
— 1891/94	— —
— 1896	— —
— 1906	— —
— 1909	— —
— 1914	— —
Serbe 1895	— —
— 1902	— —
— 1913	— —
Turc unifié	— —

Etablissements de Crédit — ACTIONS

Banque de France	— —
Banque d'Algérie	— —
Banque Française	— —
Banque de Paris	— —
Crédit Mobilier	— —
Cie Algérienne	— —
Comptoir d'Esc.	— —
Crédit Foncier	— —
Crédit Lyonnais	913 »
Société Générale	— —
Soc. Marseillaise	— —
Union Parisienne	— —
Banque française Rio-Plata	171 »

CHEMINS DE FER — ACTIONS

Est	— —
Lyon	— —
Midi	— —
Nord	— —
Orléans	— —
Ouest	— —
Ouest-Algérien	— —
Andalous	— —
Nord-Espagne	390 »
Saragosse	387 »

VALEURS DIVERSES — ACTIONS

Métropolitain	— —
Nord-Sud	102 »
Omnibus	— —
Panama Bons	— —
Suez	— —
Suez civile	— —
Aciéries Marine	1700 »
Briansk ordinaire	— —
— privilég.	275 »
Boléo	— —
Creusot	— —
Gafsa	675 »
Makewka	— —
Naphte	— —
Nickel	— —
Penarroya	1285 »
Provodnick	— —
Rio-Tinto	1490 »
Sels gemmes	— —
Sosnowice	— —
Transatlantique	— —
Tréfileries Havre	239 »
Thomson	— —

Obligations françaises — VILLES

Paris 1865	500 »
— 1871	— »
— 1875	450 »
— 1876	450 »
— 1892	331 »
— 1894/96	329 »
— 1898	— »
— 1899	255 50
— 1904	275 »
— 1905	— —
— 2 3/4 1910	— —
— 3 % 1910	— —
— 1912	310 —

CRÉDIT FONCIER

Commun. 1879	— —
— 1880	— —
— 1891	— —
— 1892	— —
— 1899	316 »
— 1906	— —
— 1912 libérée	185 »
Foncières 1879	— —
— 1883	313 »
— 1885	318 »
— 1895	341 50
— 1903	— —
— 1909	— —
— 3 1/2 1913 lib.	— —
— 4 % 1913	— —

CHEMINS DE FER

Est 3 %	344 »
— nouvelle	329 »
— 2 1/2	— —
P.-L.-M. 4 %	420 »
Fusion ancienne	330 »
— nouvelle	329 50
Lyon 2 1/2	— —
Midi 3 %	337 »
— nouvelle	337 »
— 2 1/2	— —
Nord 4 %	— —
— 3 %	332 »
— nouvelle	321 »
— 2 1/2	— —
Orléans 4 %	— —
— 3 %	350 »
— 1884	345 »
— 2 1/2	— —
Ouest 3 %	342 »
— nouvelle	337 »
— 2 1/2	— —

Obligations Étrangères

Lombard 3 % anc.	180 50
Nord-Espag. 1re s.	324 »
— 2e série	— —
Saragosse 1re sér.	— —
— 2e série	— —
— 3e série	— —
Riazan-Our. 4 %	318 »
Nord Donetz 4 1/2	— —
Volga-Boug. 4 1/2	349 »

Obligations Diverses

Chantiers de la Loire 5 %	— —
Omnibus 4 %	355 »
Thomson 4 %	— —
Transatlant. 3 %	— —

EN BANQUE

Dnieprovienne	2400 »
Monaco	488 »
— cinqmes	— —
Bakou	— —
Colombia (Pétroles de)	— —
Wyoming ordin.	34 »
Crown Mines	— —
Debeers ordin.	296 »
— préf.	— —
Jaggersfontein	— —
East Rand	33 50
Ferreira	— —
Horse shoe	50 »
Goldfields	35 50
Lena	39 50
Modderfontein	163 »
Randmines	113 50
Chino Copper	311 »
Ray Consolidated	144 »
Shansi	16 25
Spies Petroleum	16 25
Spassky Copper	48 25
Tharsis	— —
Utah Copper	463 »
Butte and Super.	430 »
Vieille-Montagne	— —
Hartmann	— —
Lianosoff	265 »
Maltzof	— —
Malacca	117 »
Platine	— —
Toula	— —

COURS DES CHANGES

Londres, 27 58 à 27 68; Espagne, 5 46 1/2 à 5 52 1/2; Hollande, 2 45 à 2 49; Italie, 88 1/2 à 90 1/2; New-York, 5 78 à 5 88; Portugal, 3 85 à 4 05; Pétrograd, 1 81 à 1 89; Suisse, 1 09 à 1 11; Danemark, 1 57 à 1 61; Suède, 1 66 à 1 70; Norvège, 1 64 à 1 68.

meilleur, Rio-Tinto, inchangé. En coulisse, Marché soutenu. 3 0/0 calme, Extérieure lourdeur générale.

Les PORTE-PLUME RÉSERVOIR "SWAN"

sont uniques par leur simplicité, leur solidité et l'absence complète de pièces compliquées et délicates. Les porte-plume sont fabriqués avec précision et chaque partie s'adapte parfaitement. L'équilibre et la forme ont été particulièrement étudiées pour écrire avec facilité et assurer une ample distribution d'encre.

UN PORTE-PLUME "SWAN" EST INDISPENSABLE A TOUT MILITAIRE

Les porte-plume "SWAN" sont fabriqués à Londres et sont en vente chez tous les libraires et bijoutiers. Depuis **15** fr. Régulier. **17.50** Safety.

Catalogue franco sur demande.

Agent pour le gros : **A. K. WATTS**
106, Rue de Richelieu, Paris.

PRIX 1 franc — EN VENTE — PRIX 1 franc
Dans tous les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde* :

AGENDA pour 1916

(Supplément à l'*Annuaire de la Gironde*)

Cet Agenda, solidement cartonné, est édité à un jour par page, pour l'inscription des recettes et dépenses, avec colonnes réservées aux chiffres. Il donne une page récapitulative par mois et permet de mentionner journellement les rendez-vous, engagements et notes.

Par son format pratique et son heureuse disposion, **il est indispensable aux Maîtresses de Maison,** ainsi qu'aux **Commerçants.** Son prix très modique le met à la portée de tous.

Envoi franco contre mandat de 1 fr. 25 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux

Remède souverain contre
Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Douleurs, Névralgies, Rhumatismes, Lumbagos, Torticolis, Points de côté.

MODE D'EMPLOI. — Le THERMOGÈNE doit son immense et légitime succès à la simplicité de son application. Il suffit de déplier la feuille d'ouate et de la poser sur le mal, en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau. Si l'on veut une action plus prompte et plus énergique, on aspergera la feuille d'ouate, soit avec du vinaigre, soit avec de l'eau tiède.

N. B. — La Cour d'Appel de Paris, par arrêt du 13 Mars 1913, a condamné les contrefacteurs du THERMOGÈNE; cependant pour être bien certain que l'on vous a bien donné le véritable THERMOGÈNE, il est bon de s'assurer que, au dos de la boîte, se trouve reproduite l'image populaire du "PIERROT CRACHANT LE FEU"

1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

RIEN A FAIRE, MA VIEILLE

LA TUBERCULOSE. — Cet homme est à moi, je le tiens.
LE CATARRHE. — Rien à faire, ma vieille, il prend du Goudron-Guyot.

L'usage du Goudron Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette : celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais,* ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes** par jour — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un flacon échantillon de **Goudron-GUYOT** ou de **Capsules-GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde*.

Vente après Faillite

Les 26, 27 et 28 décembre, il sera vendu aux enchères publiques, rue Dominique-de-Gourgues no 9, à Mont-de-Marsan, un stock de marchandises telles que : **chaussures, vaisselle, parapluies, couvertures, lingerie, jouets, deux bicyclettes homme et dame,** etc.

Les ventes des 26 et 28 seront de détail, celle du 27 se fera en lots.

Au comptant et 5 % en sus.
S'adresser à M. BARROUILLET, syndic.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS Armand Beaumartin

Au capital de 2,000,000 de francs
Rue de St-Genès, 33, Bordeaux

L'Assemblée générale est convoquée pour le mercredi 29 décembre 1915, au siège social, à quatre heures après-midi.

Ordre du Jour :
1o Rapport du Conseil d'administration;
2o Rapport du Commissaire aux comptes;
3o Approbation des comptes et fixation du dividende;
4o Nomination des Commissaires aux comptes;
5o Compte rendu des Administrateurs et autorisations à leur donner, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 et de l'article 36 des statuts;
6o Questions diverses.

BETTERAVES

La Distillerie du Magnou, à Forges-d'Aunis (Ch. Infre), travaillant exclusivement pour la défense nationale, est acheteur de **BETTERAVES FOURRAGÈRES** sur wagons gares du réseau de l'Etat, à **18 FRANCS LES 1,000 KILOS** en Charente-Inférieure, Charente, Vendée, Deux-Sèvres, et **16 FRANCS** en Gironde, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire.

En outre, dès maintenant, elle passe des contrats pour la culture de la betterave sucrière pour la prochaine campagne.

Des agents sont demandés dans toutes les communes.

CHARCUTERIE FINE Achetez-la Aux Produits FÉLIX POTIN 6, rue Michel-Montaigne

la Chicorée CAOUA fait un café délicieux — FABRE FRÈRES représentants BORDEAUX

DAGEVILLE Angoulême
Bonneterie Hiver et Eté 1916
ROUENNERIE - LAINAGES - COTONNADES
FLANELLES - LAINES A TRICOTER
Stocks importants
Lots à traiter sur place

TOUS TITRES
ACHETÉS AU MEILLEUR PRIX
PAIEMENT IMMÉDIAT
au CRÉDIT FINANCIER BELGE-FRANÇAIS
50, Rue Notre-Dame-des-Victoires 50, PARIS

TISSU CAOUTCHOUTÉ
BLEU HORIZON MAT
Teinte invisible et réglementaire
Pour Confections militaires
Ventes en gros et demi (toutes quantités)
M. DURAND 63, cours Pasteur, 63 - BORDEAUX

USINE BISET 72, rue Freycinet — TALENCE
Cause d'inventaire Gd Rabais sur Fins de Sies Chres Pantoufles et jolis Tissus pr Manteaux et Costumes Tailleur pr Dames

FRIANDISES pour les SOLDATS
Demandez notre Liste de Spécialités fines en petits boîtages, pour les Colis de Noël du Soldat
Grand Assortiment — Vente exclusive à l'Epicerie
Etablissements CRESCA, Bordeaux

MEUBLES ET SIÈGES EN ROTIN
tous genres, Grand stock, Prix modérés. **246, cours Toulouse, Bordx.**

BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger par spécifique COUDERC, pharm. bd Strasbourg, Toulouse **5** fr. 1re poste

A VENDRE important service messager. Petit capital. Bénéfice assuré. Ad. b. jl.

Achète meubl. occ. t. gres, baign., etc. Ec. Husson, 23, r. Dauphine.

Auxiliaire employé dans sous-intendance Auxerre demande permutant Bordeaux. Adresse 10, rue Rosny, Caudéran.

On demande à acheter maison de 5 à 6 pièces avec jardin, quartier Judaïque ou Palais-Gallien. Ecrire conditions et prix Gelormini, 3, rue Pageot.

On demande un bon chauffeur avec de bonnes références. Se présenter « Aux Dames de France », bureau de la direction, de 9 à 10 heures du matin.

USINE BISET DEMANDE A ACHETER : presse genre à brocher le cuir, balancier à poser talons main ou moteur. 72, r. Freycinet, Talence-Bx.

AVIS. 30 moutons gras, 6 superbes nourrains à v., ferme du Lapin, Boulac-Illac (Gironde).

VERMOREL à v. 1913, torp. 4 pl., 10 HP, 5 r. métall. am., état neuf. Laborie, 40, r. Scaliger, Bx.

M. DAME, commerçant de Paris, dem. gérance Bdx ou région. Agence Tourny, 4, rue Huguerie.

Dame, 47 ans, brevet, sachant faire le ménage, désire entrer gouvernante chez pers. seule. Ec. Mme Gand, chemin Valentin, Bouscat.

Mme TÉNOSKA reçoit tous les jours et traite pour **SOIRÉES** et **SÉANCES PRIVÉES, 42, cours de l'Intendance.**

LOCOMOBILE 16 chevaux demandée. SCHARS, 378, rue de Bègles, Bordeaux.

LAMPES DE POCHE, boîtiers, piles, ampoules, réchauds et tous articles pour militaires. — Catalogue franco Mazuy, 125, rue Reuilly, Paris.

Saboterie Pareur semelles demandé Etablissts Marbot, 88, c. Victor-Hugo.

MATHIS à v. 1914, 6 HP., torp. 2 pl., 5 r. am. — J. P., 18, rue des Frères-Bonie, Bordeaux.

Vêtements imperméables pour militaires. Prix de gros. Agence Tourny, 4, rue Huguerie.

DEMANDE manœuvres-frappeurs pour démolitions, r. de Bègles, 129. S'y adr. t. l. jours

ON DEMANDE employé actif, courant opérations douane, transit, 200 f. par mois. Caubet, 13, r. des Faussets.

J'ACHÈTE vieilles bouteilles tous types marchands. Dubar, 81, c. d'Albret.

ELECTRICITÉ dans toutes ses applications. Installations, réparations. Prix modérés. ROGER, 238, rue Sainte-Catherine, Bordeaux.

ON DEM. employé bur., jol. écrit., ayant not. comptté. Ec. prét., référ. Grel, poste ce St-Jean, Bx.

CHEVAL et petite jardinière à v. ensemble ou séparément. S'ad. ch. M. Rey, 38, r. Peyronnet.

ON DEM. camion occasion, force 1,500 à 2,000 kilos. Ecrire Binquet, poste rest. Castillon (Girde).

LAITIER demande jeune homme. S'adr. 55, r. St-Jean, Bx.

ARBRES et arbustes pour jardins, rosiers, plantes vivaces, mimosas d'été et d'hiver se trouvent chez BÉGIGNEUL, pépiniériste, à Nantes.

BORDELAISES et demi-bordelaises vides, en parfait état, à vendre. Faire offres : BALLET, 20, rue Lamartine, Nice.

60 fr. l'hect. nu. **VIN EXTRA** 23, r. Peyronnet VINI OLE NOUVELLE **60** fr. l'hect. nu.

1er AVIS M. Garrigue a vendu le débit, 146 bis, rue Judaïque, à J. THOOFD. — Oppositions reçues jusqu'au 30 décembre au domicile élu.

AKA-JOURNAL Locations et ventes immeubles, propriétés, commerces, 12, Galerie-Bordelaise et dans tous les kiosques.

Mr très honorable, offrant garanties désirerait continuer petit commerce ou industrie n'exigeant pas de connaissances spéciales. Ec. Rabat, Ag. Havas.

UN G. V. C., à Calais (Pas-de-Calais), dem. permutant pr Gironde ou Dordogne. Ad. b. jl.

ON DEM. homme actif pour courses, recouvrements, connaissant ville. Réf. 3, r. Lafayette.

Moteur à Gaz GROSLEY 5 HP en très bon état, à vendre. Prix, 500 fr. S'adresser ou écrire Imprimerie du Sud Ouest, 51, rue Bayard, Toulouse.

AUTO demdée 8 à 12 HP, bonne marque, bon état, 1911 ou 13. Peyrot, 8, pl. Tourny, Bordx.

A LOUER petite maison meublée, compr. deux chambres, cabinet de toil., salle à manger, cuisine, chambre de bonne, débarras, eau, gaz, élect., appareils de chauffage. On visite l'après-midi, de 2 à 4 h., 4, rue Wustenberg, Bordeaux.

COMMANDITAIRE demandé pour affaire en pleine exploitation. Adresse bur. journ.

ON DEM. apprenti pâtissier de 13 à 14 ans, nourri, couché, blanchi, 16, pe Maucaillou

BONNE à tout faire demandée, sacht cuisine, références exigées, 17, allées Damour, au 1er.

CHEVAL à vendre. S'adresser rue Louis-Mie, 17, Bordeaux.

M. BERRIOT recevra le 11 ct un convoi ânes, poneys et mules toutes tailles, de 3 à 5 ans. Talence, à la Fauvette.

Mariages sérieux pr pfeie Reveil, 6 bis, r. du Sénéchal, Toulouse

L'Ecole de sténo-dactylo, langues (ancien 6, r. Margaux), informe ses élèves de son changement de local, 41, rue Malbec (près cours Saint-Jean). — Reprise des cours : lundi 13 court.

BONS OUVRIERS menuisiers, charpentiers, scieurs mécaniques, scieurs de long et serruriers demandés Maison G. CARDE et Fils et Co, Bordeaux-Bastide

COMPTABLE expérimenté, apte à diriger bureau, non mobilisable, référ. 1er ordre, accepterait emploi. Se déplacerait. Robert, 115, rue Billaudel, Bdx.

OUVRIER LIQUORISTE demandé. Marchand, 64, r. d'Arès, Bx.

LIVREUR av. référ., conduisant bien, dem., 37, r. Ste-Colombe.

Ouvrier peintre-vitrier demande du travail à la journée. Louis, passage Cairon, 30, Bordeaux.

JUMENT petite bretonne à v., 52, chemin d'Arès.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude.

PERDU, le 6, entre la rue Cabirol et la rue Poitevin, une broche, pièce d'or annamite. Rapp. 12, r. Cotrel. Bonne réc.

PERDU pet. chien tacheté blanc dos marron. Ram. 66, r. Barreyre

PERDU, quart. gare Saint-Jean, mercredi soir, fourrure Mongolie. Prière rapp. Office Mobilier, 96, rue Ste-Catherine. Réc.

MM. CHANVRIL FRÈRES Marchands de chevaux, recevront le douze courant un nouveau convoi de chevaux de trait Rue Lecocq, 37, Bordeaux.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 11 décembre 1915

(39)

PRINTEMPS PERDU

Par T. TRILBY

— Oh ! la mienne ne ressemble en rien à Versailles, dit Linette en riant.

— Naturellement, mais tout de même, elle s'en rapproche; c'est le même style, je crois.

— Pas tout à fait. Le Prieuré est plus ancien. Il a été construit sous Louis XIII.

— Brr... c'est encore plus triste. Dans ce temps-là, tout le monde s'ennuyait tellement que l'âme des artistes était tout imprégnée d'ennui. Alors les lignes étaient sévères, droites, rigides, ennuyeuses comme des vertus.

— Tu as des principes ?...

— Aucun, c'est plus commode. Ceux qui prétendent en avoir ne sont jamais d'accord avec eux; leurs paroles sont belles, mais leurs actes les démentent. Alors, pourquoi passer sa vie à se mentir à soi-même ?

— Ah ! tu es bien toujours la même, tu n'as pas changé.

— Pourquoi aurais-je changé ? Ah oui ! le mariage transforme les femmes, un mari vous donne ses goûts, ses idées; autant de bêtises que racontent les gens qui n'ont jamais été mariés. Peut-être qu'autrefois, quand ces Messieurs épousaient des petites « oies blanches » qui sortaient du couvent, tremblantes et timides, ces choses-là étaient possibles mais nous qui vivons au milieu des nôtres, avec des frères, des cousins, des amis, toutes jeunes, nous savons à quoi nous en tenir sur la valeur morale de ceux que nous épousons. Nous nous marions avec un être égal à nous, qui ne nous est supérieur en rien, nous prenons un camarade, un ami, un *mari*, mais jamais un maître... Du moins c'est mon idée, et toi, Linette ?

Sans attendre la réponse de son amie, Jeanne continua :

— Il y a deux ans passés que nous sommes mariés, un mois après toi je m'enchaînais à mon tour. Quelle vie j'ai menée pendant ces deux ans !

— Raconte-la, demanda Linette.

— Oh ! il me faudrait des heures, une semaine peut-être; j'en ai tant fait depuis deux ans !

— Passe les détails, dis-moi en général.

— Eh bien ! devine où, le soir de notre mariage, nous avons logé ?

— Mais, je ne sais pas, chez vous, à l'hôtel.

— Non, plus bizarre que cela.

— Dis vite.

— Eh bien ! après le lunch de famille nous avons été nous installer dans une roulotte de bohémiens. Naturellement, Adrien, c'est mon mari, l'avait fait agencer avec tout le confort possible. Je voulais faire ainsi mon voyage de noces, et comme mon fiancé était très épris, il y avait consenti sans trop de peine.

Les yeux brillants, la voix claire, Linette demanda :

— Et le voyage a dû être follement amusant ?

Jeanne fit la moue.

— Ma foi, non; je dois t'avouer qu'au bout de quelques jours tous les deux nous en avions assez. Tu sais, une roulotte, ce n'est jamais bien grand, et puis on marche très lentement, et quand on a beaucoup fait d'automobile, ça finit par vous ennuyer.

— Alors...

— Alors, huit jours après, nous avons planté là les domestiques et la roulotte, après avoir chargé le valet de chambre de revendre notre maison roulante à quelque amateur de sport lent; puis nous sommes partis pour le Havre; nous voulions achever notre voyage de noces sur mer. Là, nous avons loué un yacht et nous sommes partis.

— Ça doit être exquis, dit Linette, de pouvoir s'en aller où on veut ?

— Rien d'extraordinaire. Nous avions eu la bêtise de louer un voilier, ce qui fait que nous n'étions pas maîtres d'aller où nous voulions; le vent soufflait toujours du mauvais côté. Et puis, nous avons eu des gros temps, des tempêtes; le bateau dansait, j'étais malade affreusement. Nous avons débarqué avec plaisir.

— Et après ?

— Après, je voulais voyager en aéroplane, mais Adrien n'a pas voulu; alors nous avons repris notre bonne petite auto pour filer en Italie.

» Là, tu devines que nous avons vu tout ce qu'il y avait à voir. Les églises, les tableaux, les campagnes, les volcans, les indigènes. Après six mois de chaleurs torrides, j'ai voulu connaître la Russie, et nous sommes partis, toujours en auto, de Rome à Saint-Pétersbourg.

» Quel voyage ! Nous avons traversé des montagnes par des routes vraiment infranchissables; nous avons côtoyé des précipices effroyables, nous avons risqué notre vie d'une manière grotesque, mais, malgré cela, nous sommes arrivés intacts et sans panne à Saint-Pétersbourg, un jour où la neige tombait si violemment que notre auto s'est trouvée bloquée pendant quelques heures. Après l'Italie au soleil de plomb, au ciel d'un bleu si intense, cette neige que l'hiver semble vouloir faire éternelle, c'est inoubliable comme contraste.

Très gentiment, Linette dit :

— Comme tu racontes bien ! Il me semble que tu viens d'ouvrir devant moi un grand livre d'images. Cette histoire-là, la tienne, m'amuse follement. Continue-là, je t'en prie.

— Après, je n'ai que des choses très banales à te dire. La roulotte, le yacht, l'Italie, la Russie avaient pris plus d'un an de notre vie; la famille, maman surtout, me réclamait. Alors, nous sommes rentrés par le chemin de fer; ce fut affreusement ennuyeux. Là, la reprise de la vie parisienne m'a paru une chose extraordinaire. Au début, je peux bien te l'avouer, j'ai trouvé que nos amies, pendant mon absence, étaient devenues fort peu intéressantes. Ces femmes qui se passionnaient pour une forme de robe, pour la couleur d'un chapeau, pour un match de tennis ou pour la pièce idiote d'un auteur à la mode, m'ont semblé des nullités avec lesquelles je ne pourrais plus vivre. Mais l'empreinte n'était pas complètement effacée; peu à peu, j'ai oublié le ciel d'Italie, les neiges de la Russie, et je suis redevenue une Parisienne.

» Je me suis mise à m'occuper avec rage de ma toilette, bien négligée depuis dix-huit mois; j'ai passé des journées chez les marchands d'antiquités afin d'acheter des choses modernes qu'on me vendait très cher pour que je les crusse anciennes; j'ai perdu des heures à prendre le thé, j'ai couru avec mon mari tous les restaurants à la mode; enfin aujourd'hui, comme il est de bon ton de venir admirer Versailles à l'automne, nous nous sommes décidés, ce matin, à faire comme tout le monde. Et je suis contente d'être venue, puisque je t'ai rencontrée; sans cela, bien des jours se seraient encore passés sans que je revoie ta jolie frimousse.

Affectueusement, Linette serra la main de son amie.

— Moi aussi, je suis très heureuse de t'avoir revue; mais, puisque tu circules si facilement, il faudra venir nous voir au Prieuré.

— C'est promis, fit Jeanne.

Puis, vite, elle ajouta :

— Est-ce que tu viens souvent ici ? Moi, ce restaurant m'amuse beaucoup, on y trouve toujours des têtes de connaissance. Tu vois, cette grande dame blonde, si chic, qui est tout au bout de la salle ?

— Oui, dit Linette après avoir regardé.

— Tu ne la reconnais pas ?

— Mais non; je ne l'ai jamais vue.

— Tu ne te rappelles pas Marie Andrée, du cours Laure, celle qui était toujours première en composition française ?

— Si, parfaitement.

— Eh bien ! cette grande dame blonde, c'est elle.

— Es-tu bien sûre ?

— Mais oui ! C'est une actrice en vue, et comme mon mari a des principes, il ne veut pas que je la reconnaisse. Avoue que ce n'est pas gentil.

— Je ne sais pas, mais il me semble que cela te gênerait joliment de causer avec elle.

Se tournant vers son mari, en riant Jeanne s'écria :

— Vous l'entendez, Adrien ? Linette est de votre avis, au bout de peu de temps vous feriez une paire d'amis. C'est convenu, nous irons très prochainement au Prieuré.

(A suivre.)

VIN GÉNÉREUX TRÈS RICHE EN QUINQUINA **BYRRH** SE CONSOMME EN FAMILLE COMME AU CAFÉ